



SOGE BANK



RAPPORT ANNUEL | 2018 -2019



Siège Social de la Sogebank

*Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise
les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes
résolument engagés dans la construction
d'un avenir meilleur pour notre chère nation.*

Vérification Externe

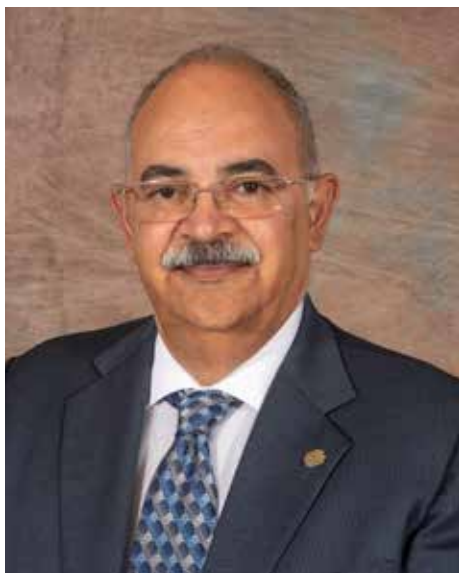
Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

Avocat-Conseil

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

SOMMAIRE

Message du Président Directeur Général	4
Conseil d'Administration de la Sogebank	7
Hauts Cadres de la Sogebank	8
Conseils d'Administration :	
Sogebel / Sogecarte	9
Sogesol / Sogexpress	10
Fondation Sogebank / Soge Assurance	11
 ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE	 13
Contexte Général	13
Prévisions pour 2019-2020	14
 PERFORMANCE DU GROUPE SOGEBANK	 17
Chiffres Clés	19
 PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE	 21
 ENTITÉS DU GROUPE SOGEBANK	 23
 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	 25
 INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE GROUPE SOGEBANK	 108



*M*esdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je prends plaisir à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre trente-cinquième Assemblée Générale Ordinaire.

« L'année de toutes les contestations », voici comment le quotidien français Le Monde a qualifié l'année 2019. Haïti n'a pas échappé à ce phénomène. Faisant suite aux émeutes des 6, 7 et 8 juillet 2018, des vagues de grève forcée (peyi lock) et de violence se sont multipliées tout au long de l'année.

La multiplication des journées de travail perdues a fortement affecté l'activité économique, poussant certaines institutions à réduire leur personnel, d'autres à réduire le temps de travail pour compresser les charges salariales et d'autres à fermer définitivement leurs portes. Le secteur bancaire, bien qu'affichant un rendement sur actif (ROA) moyen en hausse, en partie lié à des transactions hors périmètre bancaire, connaît un quasi-triplement du taux d'improductifs et une hausse de 93.8% des provisions pour créances douteuses, deux points qui constituent des sujets de grande préoccupation pour l'exercice fiscal à venir.

Malgré ce contexte, le Groupe Sogebank a réalisé un profit net d'un milliard cent soixante-dix-sept millions deux cent cinquante-quatre mille gourdes, en hausse de 21% par rapport à l'année précédente. Ce résultat est le fruit du travail accompli par tous nos Collaborateurs dans ce climat d'incertitude et d'insécurité – travail visant à la fois à servir au mieux nos clients tout en mitigeant les risques inhérents à la situation et à notre métier de banquier.

Depuis près de trois ans, afin de mettre en exécution notre vision « d'être un Groupe financier universel, innovant et moderne pour vous, partout et à tout moment », beaucoup d'efforts ont été mis en œuvre pour consolider les bases de la transformation de notre banque. La réorganisation de certains départements ainsi que la mise en place d'équipes de projets travaillant suivant la méthode agile nous permettent de devenir plus rigoureux et rapides dans notre façon d'aborder le marché financier.

Nous avançons aussi à grand pas vers notre transformation digitale, qui va nous permettre de proposer à nos clients une banque plus centrée sur leurs besoins, plus rapide dans sa prise de décision, avec un choix de produits et services étendus et à un moindre coût.

Nous allons aussi travailler sur l'inclusion financière, pour offrir à ce segment de clientèle des services financiers innovants et adaptés à leurs attentes. Cet investissement en temps et en ressources financières est indispensable pour répondre aux défis des années à venir.

Cette année encore, nous sommes heureux de vous proposer la distribution d'un dividende brut de 2,113.57 gourdes par action, qui représente 55% du profit net après déduction de la part revenant aux minoritaires.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Comme à l'accoutumée, pour conclure, je tiens à remercier les membres du Conseil d'Administration pour leur dévouement et surtout pour leur contribution aux grandes orientations stratégiques de la Sogebank.

Mes remerciements vont également aux Directeurs Généraux du Groupe Sogebank, aux Cadres Supérieurs et à tous les Collaborateurs de la banque commerciale et de l'ensemble de nos sociétés affiliées pour leur engagement à fournir à nos clients des solutions innovantes et l'appui financier dont ils ont besoin dans la conjoncture difficile et volatile que nous connaissons.

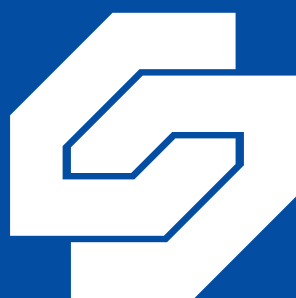
Un grand merci à vous, nos Actionnaires, pour votre confiance et votre support continu.

Plus que jamais, nous restons convaincus que l'avenir appartient et continuera toujours d'appartenir à ceux qui travaillent.

*Merci à tous
Ce 29 Février 2020*



*Robert Moscoso
Président Directeur Général*



**GROUPE
SOGEBANK**

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBANK



Devant, de gauche à droite :

M. Claude Apaid, *Membre*
Mme. Gladys M. Coupet, *Trésorier*
M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*
Mme. Dominique Bonnefil, *Membre*
M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président*
Mme. Gaëlle Rivière Wulff, *Membre*

Derrière, de gauche à droite :

M. John V. Handal, *Membre*
M. Sherif S. Abdallah, *Deuxième Vice-Président*
M. Claude Pierre-Louis, *Secrétaire*
Mme. Joan Perry, *Membre*
Dr. Michel Théard, *Membre*
M. Franck Lanoix, *Membre*



M. Roberto Holguin, *Membre*
(Absent le jour de la photo)



Hauts Cadres de la Sogebank



Devant, de gauche à droite

Me. David Lafortune, *Directeur Exécutif, Affaires Juridiques et Recouvrement*
Mme. Carline M. Théodate *Directeur Exécutif, Risques, Crédits Environnementaux et sociaux*
M. Réginald de Delva, *Directeur Exécutif, Services Administratifs*
Mme. Guerdy Faustin, *Directeur Exécutif, Ressources Humaines*
Mme Sulette Emile, *Directeur Exécutif, Risques Opérationnels et Technologiques*
Mme Pascale Verret, *Directeur Général Adjoint, Crédit*
Mme. Cynthia Perry, *Directeur Exécutif, Crédit Grandes Entreprises*
M. Claude Préval, *Chief Technical Officer (CTO), Technologie*
Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Directeur Général Adjoint, Finances*
M. Philippe Herby Rivière, *Directeur Exécutif, Trésorerie et Opérations Internationales*

Derrière, de gauche à droite

M. Jean Robert Duprat, *Directeur Exécutif, Finances*
M. Yves André Séjour, *Directeur Exécutif, Crédit Consommation*
Mme. Fabienne Jannini, *Directeur Exécutif, Crédit Commercial*
M. Willer Léveillée, *Directeur Exécutif, Audit Interne*
Mme. Gladys Coupet, *Administrateur Délégué*
M. Hervé Delorme, *Directeur Exécutif, Marketing*
M. Charles Jean-Noël, *Directeur Général Adjoint, Risques*
M. Jean Polycart, *Directeur Exécutif, Réseau et Opérations*
M. Michaël J. K. Verch, *Chief Information Officer (CIO), Technologie*



SOGEBANK

Conseil d'Administration de la Sogebel



Devant, de gauche à droite

Mme. Dominique Bonnefil, *Vice-Président*

Mme. Gaëlle Rivière Wulff, *Trésorier, Représentant de la Sogebank*

M. Claude Pierre Louis, *Président Directeur Général*

M. Sébastien Dufort, *Secrétaire*

Mme. Valérie F. Mathon, *Membre*



Conseil d'Administration de la Sogecarte



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président et Secrétaire*

M. Richard Lebrun, *Membre*

Mme. Joan Perry, *Vice-Président et Trésorier*

M. John Victor G. Handal, *Président Directeur Général*



Conseil d'Administration de la Sogesol



Assis de gauche à droite

M. Charles Clermont, *Trésorier*

M. Bernard Craan, *Membre*

M. Franck Lanoix, *Secrétaire*

Debout de gauche à droite:

Mme. Gina Barthélémy, *Membre*

M. Pierre-Marie Boisson, *Président Directeur Général*

Mme. Isadora Abdallah Gardere, *Membre*

Mme. Valérie Flambert Mathon, *Membre*



Conseil d'Administration de la Sogexpress



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président Exécutif et Secrétaire*

M. Raymond Jaar, *Président Directeur Général*

Mme. Gaëlle Rivière Wulff, *Vice-Président et Trésorier*

M. Pierre-Marie Boisson, *Membre*



Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank



De gauche à droite :

M. Gilles Sassine, *Membre*
M. Robert Moscoso, *Vice-Président*
Mme. Valérie Flambert Mathon, *Membre*
Dr. Michel Théard, *Président*
M. Jean Bordes Châtel, *Trésorier*
M. Karim Abdallah, *Sécretaire*



Conseil d'Administration de la Soge Assurance



De gauche à droite

M. Jean Bordes Châtel, *Vice-Président et Secrétaire*
M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*
M. Raymond Jaar, *Vice-Président et Trésorier*





ESSAYEZ

LES NOUVELLES FONCTIONNALITÉS DE

SOGE BANKING

24 /24 en toute **sécurité**

Toutes vos
Transactions
en **quelques clics**



2815-5000

2229-5000



sogebank.com.

<http://www.sogebanking.com>



ENVIRONNEMENT

ECONOMIQUE

Contexte Général

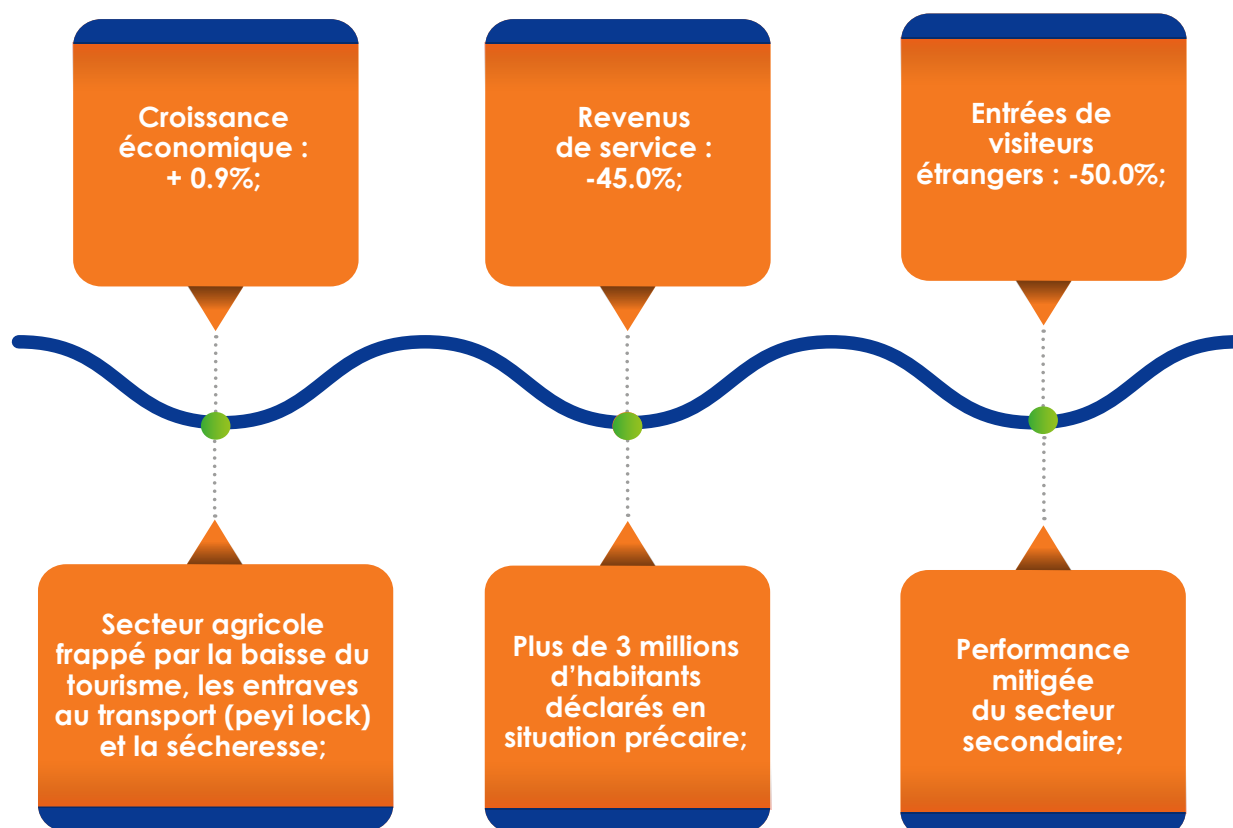
L'année 2019 a été qualifiée par le quotidien français Le Monde « d'année de toutes les contestations ».

Les manifestations violentes contre l'ordre établi, les élites, les disparités sociales, la corruption et l'inefficacité des institutions démocratiques ont eu lieu à travers le monde, notamment au Chili, en Equateur, en Bolivie, en Algérie, au Liban, en Egypte, à Hong-Kong et en France. Haïti n'a pas échappé à ce phénomène. Faisant suite aux émeutes des 6, 7 et 8 juillet 2018, des vagues de grève forcée et d'entrave à la libre circulation des biens et des personnes (peyi lock) se sont multipliées tout au long de l'année 2019.

L'économie dans sa globalité a été lourdement affectée par la violence, l'insécurité et l'incertitude. Les secteurs les plus touchés ont été :

1. Le tourisme : les entrées de visiteurs et le volume de devises généré par cette industrie ont baissé de moitié ;
2. Le commerce : les entrées de devises ont diminué suite à la baisse des revenus touristiques et des entrées de capitaux publics et privés ;
3. Le secteur agricole et l'industrie alimentaire ont subi de plein fouet les interruptions de transport interurbain et la baisse de demande pour leurs produits ;
4. L'Etat : la conjoncture a rendu la collecte des recettes encore plus inefficace, aggravant du même coup le déséquilibre fiscal, les pressions inflationnistes et la volatilité monétaire. L'inflation a connu un taux record de 19.5% et la gourde s'est dépréciée de 33.3% par rapport au dollar américain.

L'économie réelle



L'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI) n'a pas été épargné par la crise et a ainsi privé le pays de données sur sa performance économique. Le Fonds Monétaire, la Banque Mondiale, la Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL) et la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'accordent tous sur le fait que l'économie haïtienne est entrée en récession cette année, avec un chiffre se situant dans une fourchette de -0,6% à 1.2%. Ceci n'a rien d'étonnant dans la mesure où la contre-performance du tourisme peut à elle seule expliquer ce recul. Le pays bénéficie toutefois des performances positives des exportations textiles (+15%) et de la progression des transferts de la diaspora (+8%), atténuant les effets de la baisse des autres sources de revenu de l'économie.

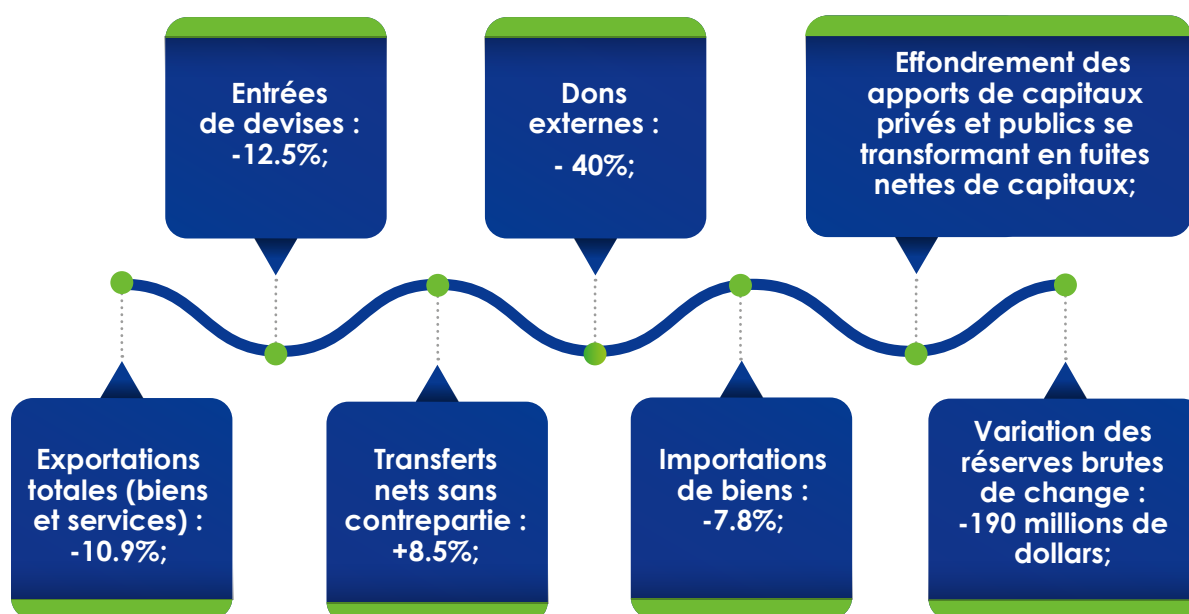
Dans cette conjoncture difficile, le secteur bancaire affiche de nouveau sa résilience avec un rendement sur actif (ROA) de 1.9% (contre 1.7% l'an dernier). Le quasi-triplement du taux d'improductif et le doublement des provisions pour créances douteuses, qui reflètent la forte détérioration de l'environnement socio-économique, constituent des sujets de grande préoccupation pour les banques.

Prévisions pour 2019-2020

L'année 2020 s'annonce plutôt incertaine sous l'angle socio-politique avec pour corollaire principal la poursuite de la stagnation de l'économie et du déséquilibre fiscal. Dans son rapport de perspectives économiques pour la région Amérique Latine et Caraïbes, la Banque Mondiale projette une décroissance de 1.5% du PIB pour l'économie haïtienne. L'absence de Parlement et la demande internationale de formation d'un gouvernement d'entente nationale avec pour premier objectif la tenue d'élections législatives et municipales dans les meilleurs délais, présagent d'un possible gel de l'aide externe en 2020, à l'exception d'un besoin de financement électoral et d'aide humanitaire d'urgence, notamment en cas de catastrophe naturelle. Un tel gel de l'aide externe, couplé à l'attentisme naturel des investisseurs dans un pareil contexte, n'augure pas d'une capacité réelle de relance économique.

Face à une telle perspective et compte tenu de la volonté des autorités de préserver le climat social, il pourrait être difficile d'atteindre l'équilibre budgétaire. La volonté affichée des autorités monétaires de financer le déficit public à travers la capture d'épargne privée par le biais d'émissions de bons du trésor, de bons et obligations BRH et de réserves obligatoires élevées, conduirait au maintien d'un fort effet d'éviction du crédit au

Commerce Extérieur et Balance des Paiements



secteur privé par celui accordé au secteur public. Il s'agira donc probablement d'une autre période de stagnation du crédit bancaire, avec un risque élevé de poursuite de la détérioration de qualité observée au cours des deux années précédentes.

L'évolution des agrégats monétaires au cours du premier trimestre de l'année fiscale en cours annonce la couleur, avec une injection de 13 milliards de gourdes du 1er octobre au 19 décembre, soit une croissance annualisée de 34% du volume total de gourdes en circulation. Contrairement au premier trimestre de l'année 2018 qui exhibait des tendances très similaires, la gourde s'est légèrement appréciée, passant de 93.3 à 92.0 gourdes pour un dollar durant la période. Ceci est dû à la posture monétaire serrée de la BRH, qui a conduit à des baisses de 2.6 milliards de gourdes et de USD 46 millions des portefeuilles de crédit en gourdes et en dollars du

système bancaire. Les craintes d'effet d'éviction exprimées plus haut semblent donc légitimes en ce début d'année fiscale, renforçant les craintes d'une poursuite du marasme économique.

Sur une note plus positive, la relance des exportations observée en 2018 et 2019 devrait logiquement se poursuivre cette année. Ceci aura pour impact d'aider à stimuler la création d'emplois privés dans ce secteur à haute intensité de main d'œuvre, avec des retombées positives dans les services connexes (alimentation, transport et autres). On peut également s'attendre à une poursuite de la croissance des transferts à un rythme similaire à celui de l'année 2019. Ces deux secteurs viendraient compenser partiellement, comme ils le font depuis deux ans, les tendances récessionnistes liées au contexte général.

Finances publiques, Monnaie et Système Bancaire

Accumulation d'arriérés domestiques
(estimation Ministre de l'Économie
et des Finances) : 23 milliards de
gourdes;

Augmentation des taux des réserves
obligatoires sur les dépôts en gourdes
(45% vs 44%) et en dollars (51% vs
49.5%) des banques commerciales;

Financement
monétaire de
l'État par la BRH :
9.7 milliards de
gourdes;

Dépréciation de la
gourde de 69.98 à
93.32 gourdes par
dollar (-33.3%);

Augmentation des
taux directeurs sur
les bons BRH
(22% vs 12%);

Inflation annuelle :
19.5%
(août 2019);

Recettes fiscales
-4.5%;

Dépenses
publiques -8.6%;

Déficit budgétaire
sur base
engagement :
23.3 milliards de
gourdes;

Crédit au secteur
privé : +23.1%;

Dépôts bancaires :
+21.1%;

Profit net du
système bancaire :
+ 30.0%

Provisions
pour créances
douteuses : +93.8%;

Dépenses
d'exploitation :
+20.0%;



SOGE BANK



CRÉDIT À LA CONSOMMATION

**TRANSFORMEZ
VOTRE RÊVE EN
RÉALITÉ.**

 2815-5000
2229-5000
 sogebank.com

JAMAIS
trop grand pour être
CONCRÉTISÉ.

PERFORMANCE DU GROUPE

Profit avant impôt :

1.45

milliard de Gdes

Revenu net
par action

3,843
Gdes

Coefficient
d'exploitation

72.68%

Actifs du
Groupe :

110
milliards de Gdes

ROA 1.17%

ROE 15.48%

ROE étendu 17.40%

PNB

7.6

milliards de Gdes

Ratio Cooke

17.07%

Une progression commerciale qui se poursuit malgré la conjoncture.	• Ressources clients : +23.8%. • Encours de crédit bruts : +17.7%.
Un rentabilité qui s'améliore.	• Produit net Bancaire (PNB) : +16.3% • Résultat net consolidé : +16.0%.
Des mesures de la BRH qui pèsent sur les résultats.	• Coût de financement pour le microcrédit et les cartes de crédit : +55.0% • Coûts de trésorerie pour faire face au déficit de liquidité provoqué par la modification des taux de réserves obligatoires : +107.0%
Une morosité économique qui provoque une augmentation du coût du risque.	• Dotation pour créances douteuses: +93.8%. • Taux d'improductif: 2.36%.
Des dépenses qui progressent moins que l'inflation.	• Frais généraux du Groupe : +14.0% (malgré l'impact de la hausse du taux de change).

Un Groupe Financier
Universel, Innovant
& Moderne pour Vous,
partout et à tout moment

Chiffres Clés

Résultats audités

<i>En millions de gourdes</i>	2019	2018	2017
Résultats Consolidés			
Revenus Nets d'intérêts après provision	3,774.9	3,512.8	3,299.6
Autres Revenus	3,179.7	2,640.0	2,188.4
Dépenses de fonctionnement	5,539.5	4,848.2	4,292.4
Profits avant Impôts	1,415.1	1,304.6	1,165.5
Impôts sur le revenu	237.8	220.7	233.5
Participation Minoritaire	(24.3)	(128.6)	(96.8)
Résultat Net	1,177.2	1,083.8	932.0
Résultat net étendu	1,322.9	1,294.0	1,035.0
Revenus Nets par Action (Gourdes)	3,843.0	3,270.0	3,129.0
Capital action libéré	300,000	300,000	269,144
Bilans Consolidés			
Actif Total	110,276.0	90,856.3	76,912.3
Liquidités & Placements	66,532.5	50,980.6	43,383.8
Bons BRH	70.4	1,282.5	1,592.6
Autres Actifs	6,439.6	7,313.4	6,631.1
Portefeuille de Prêts, Net	36,604.7	31,285.4	25,303.5
Dépôts	88,773.0	71,698.0	61,210.7
Autres Passifs	13,813.0	10,945.0	8,688.5
Dettes subordonnées	689.5	658.5	614.0
Avoir des Actionnaires	7,650.2	7,554.7	6,399.0
Ratios Analytiques			
Rendement des Actifs (ROA)	1.17%	1.29%	1.25%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	15.48%	15.53%	15.39%
ROE avec résultat Etendu	17.40%	18.55%	17.09%
Avoir/Actif Total	6.9%	8.3%	8.3%
Ratio Cooke	17.07%	17.87%	19.14%
Improductifs/Portefeuille Brut	2.36%	1.69%	3.20%
Effectifs			
Effectif Total	2,324	2,403	2,339
Actif par employé	47,451	37,810	32,883
Actionnaires détenant 5% et plus du Capital			
Jaar, Roger	6.56%	6.29%	6.42%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.09%	5.39%	5.27%
Perry, Joan	6.03%	5.45%	5.57%
Moscoso, Robert	4.98%	-	-

**WESTERN
UNION** **WU**

Votre
**TRANSFERT
WESTERN UNION**
disponible sur
SOGEBANKING.

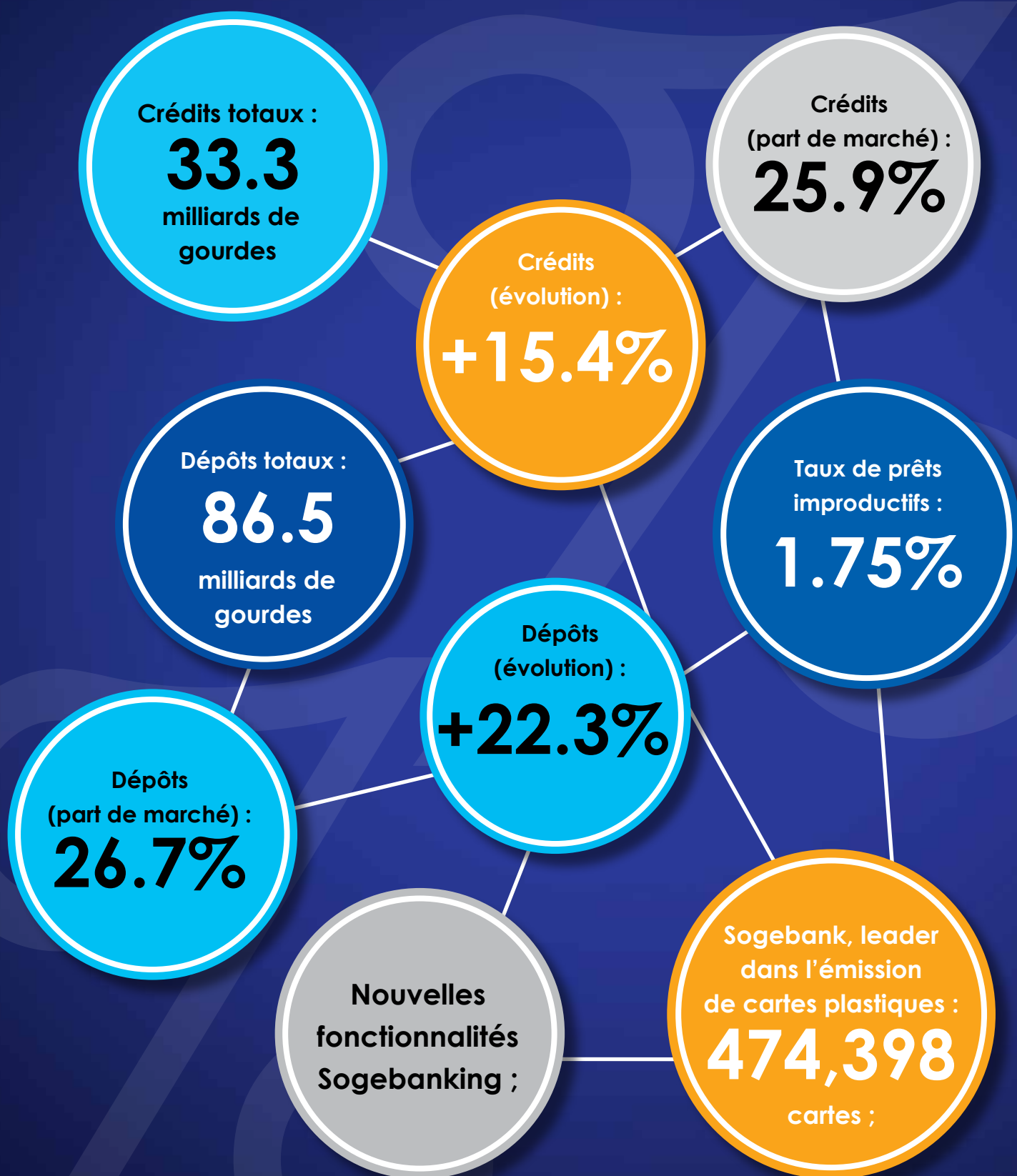
SIMPLE ET RAPIDE !

 **SOGEBANK**
☎ 2229-5000 / 2815-5000 / 2915-5000

<https://www.sogebanking.com>

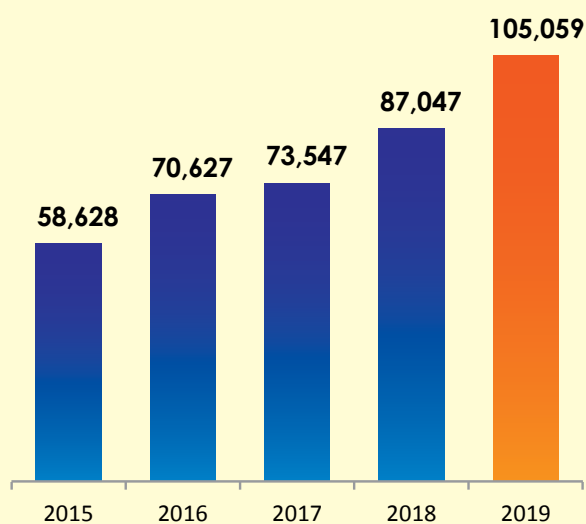


PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE

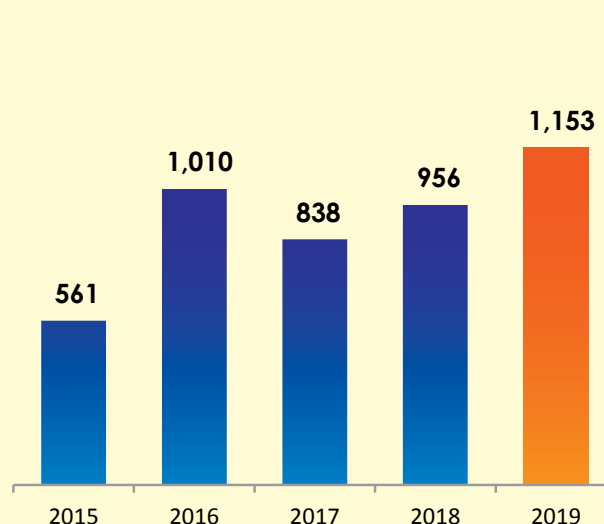


PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE EN 2019

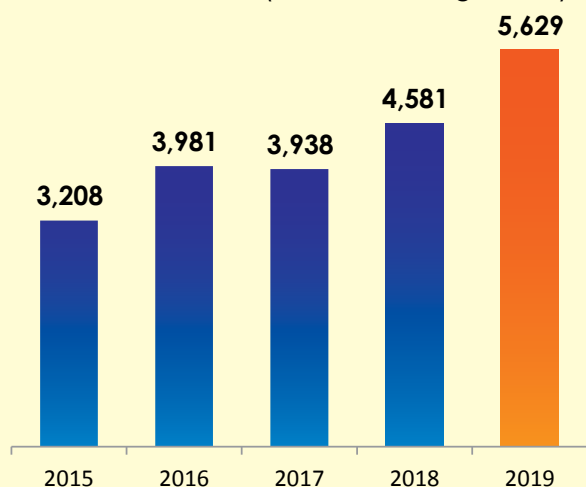
Evolution de l'actif (en millions de gourdes)



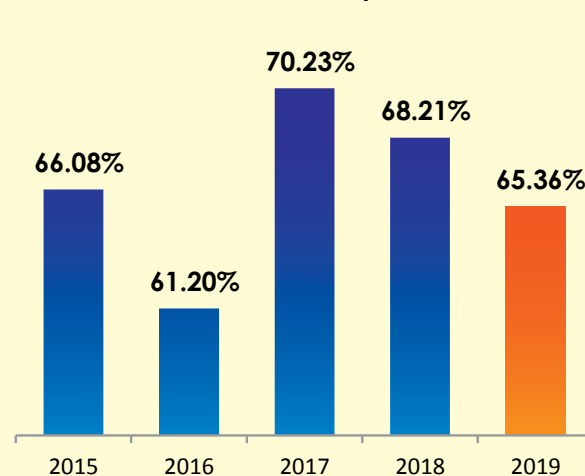
Résultat Net (en millions de gourdes)



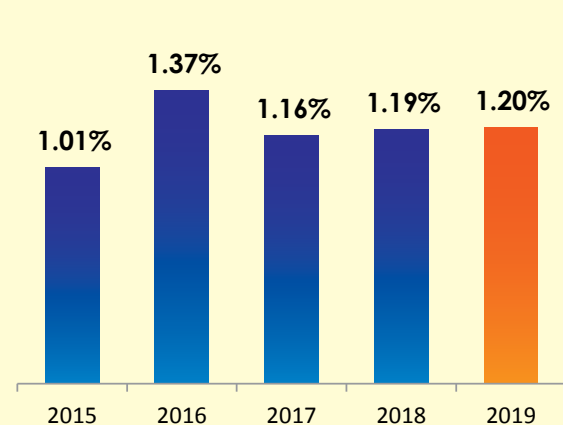
Produit Net bancaire (en millions de gourdes)



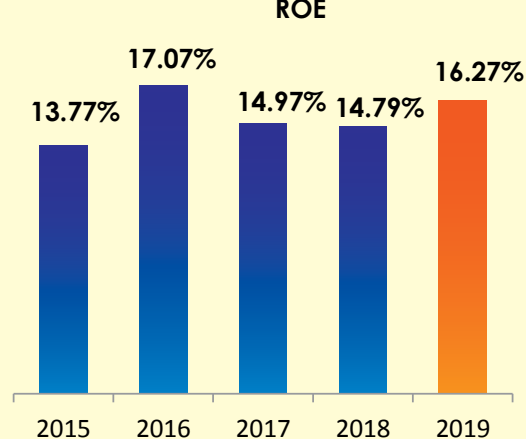
Coefficient d'exploitation



ROA



ROE



ENTITÉS DU GROUPE

SOGE BANK



- Succursale de Delmas 56 vandalisée;
- Crédits (évolution) : +14.0%;
- Crédits totaux : 4.9 milliards de gourdes;
- Taux de prêts improductifs : 6.9%;
- Dépôts totaux : 5.3 milliards de gourdes;
- Dépôts (évolution) : +20.8%;
- Profit avant impôt : 118.2 millions de gourdes;



- Profit brut : 180 millions de gourdes;
- Local Sogecarte (rue Pavée) soumis à des tentatives de pillage;
- Adhésion au programme 3-D Secure (soutenu par Visa), permettant de mieux protéger les transactions en ligne des clients;
- Promotion de la Black Card AAdvantage, la carte la plus intéressante sur le marché;



- Vagues de manifestations et de violences répétées et des aléas climatiques (sécheresse, pluies et inondations) ayant affecté le secteur de la microfinance;
- Signature d'un accord de partage de risque avec la SFI (USD 10 millions) et d'un accord de swap avec la BRH;



- Transferts en provenance de l'étranger : 2.5 milliards de dollars (+6.4%);
- Transferts expédiés vers l'étranger : -7.9%;
- Sogexpress leader du marché des transferts avec une part de marché de 25.3% pour les transferts reçus et de 40.0% pour les transferts expédiés;
- Profit avant impôt : 184.3 millions de gourdes;



- Secteur de l'assurance fortement touché par les manifestations ponctuées d'actes de violence;
- Développement des ventes des produits de la Soge Assurance à travers le réseau du Groupe Sogebank.

FONDATION SOGEBANK

Récemment, la Fondation s'est impliquée dans des projets-phares, financièrement conséquents et échelonnés sur plusieurs années (UNDH/ MBA, Faculté des Sciences/ programme de Master en géosciences-géorisques, PIGraN la cité du Savoir).

Aujourd'hui, forte de l'expérience acquise dans les nombreux projets auxquels elle a participé, la Fondation Sogebank a décidé de donner une nouvelle orientation à son action. Les raisons à la base de cette nouvelle orientation sont multiples : toucher une plus grande partie de la population, obtenir un impact significatif pour chaque action, élargir la portée du mécénat du Groupe Sogebank et accroître sa visibilité à l'échelle du pays. L'objectif ultime de la Fondation est de créer un nouvel élan communautaire et de diriger la préoccupation des acteurs de notre société vers le bien commun afin que la population puisse sentir un réel changement. Pour atteindre cet objectif – aussi noble qu'ambitieux – la Fondation s'est tournée vers des partenariats tels que :

- ISB – avec InnovaTIC (réunissant AHTIC, Papyrus/Konbit, Banj et Chokarella) qui est un succès aujourd'hui ainsi qu'un pari gagnant pour l'avenir ;
- HELP (Haitian Education and Leadership Program) – en rapprochement avec notre programme « Toujou bo kote etidyan », exemple de maîtrise et de réussite dans l'accompagnement des meilleurs et des plus motivés. HELP apporte une nouvelle dimension à l'engagement du Groupe à participer à la formation de l'élite de demain.

Aujourd'hui, la Fondation Sogebank affirme son action en promouvant activement la Grande Fondation d'Haïti (GFH). Ce projet rassembleur a pour objectif de réunir le plus grand nombre

possible de fondations actives sur le terrain et de fédérer leur action, à travers des projets phares, pour le plus grand bénéfice de la communauté Haïtienne.

Par ailleurs, la Fondation a, cette année encore, porté l'action sociale du Groupe Sogebank dans les domaines de la santé, de l'assistance sociale, de la culture, du sport et de l'environnement.

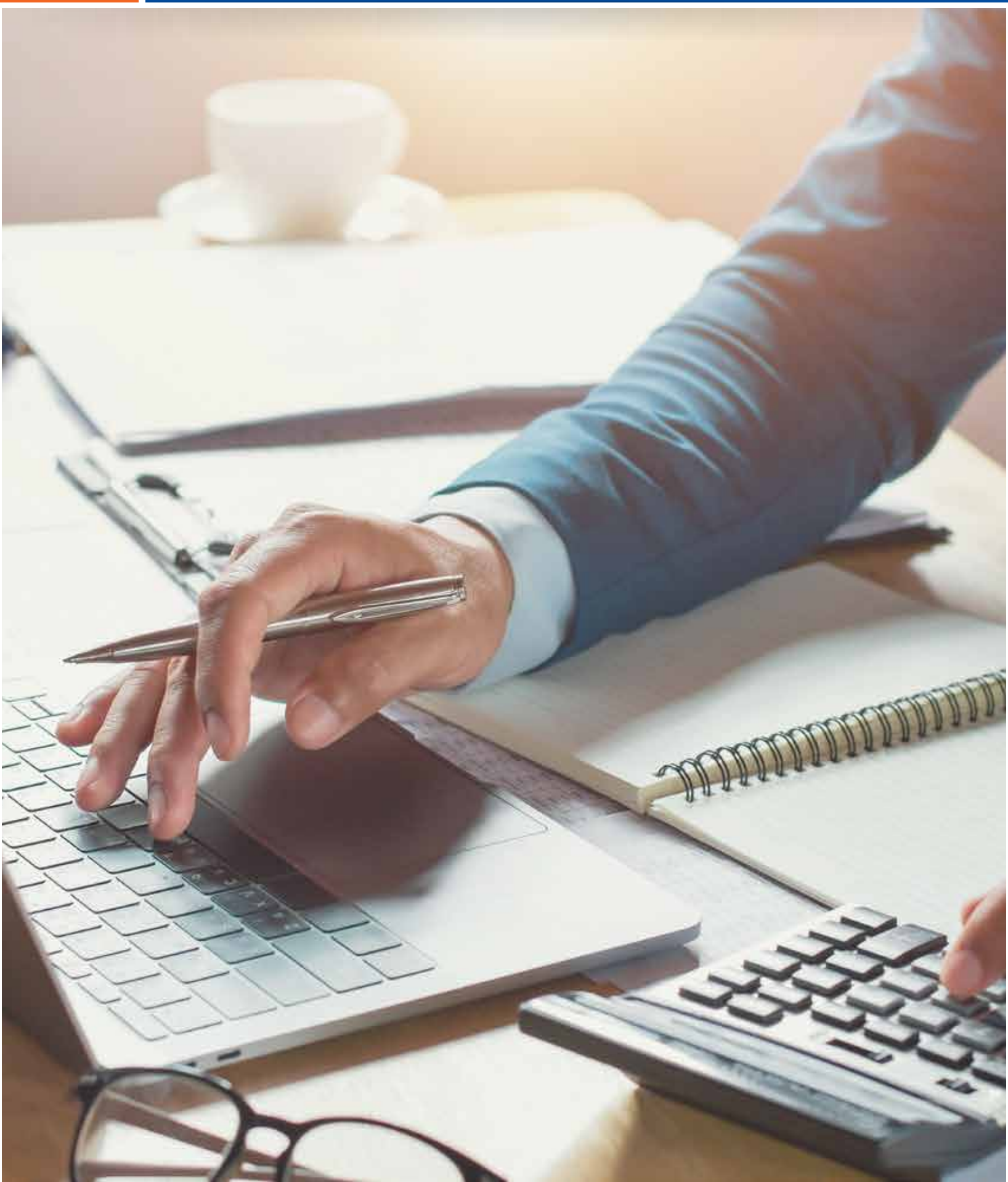


Du fait de la situation du pays, les Pavillons de l'âge d'Or ont connu des moments difficiles. Malgré cela, certaines actions ont été réalisées pour le bienfait de nos Résidents. Ainsi, une chapelle a été inaugurée pour permettre à nos résidents et leurs familles de se recueillir et notre programme d'animation s'est enrichi de séances de musique et de danse. D'autres mesures sont en cours pour redynamiser les activités des pavillons. Le nouveau Conseil est composé d'une Présidente – Sonia B. Angus, d'une secrétaire – Kira VL Staco, d'un trésorier – Jean Bordes Châtel et de trois membres – Dona Moscoso, Cynthia J Handal et Michel Théard. Le but de ce Conseil est de proposer aux personnes du 3e âge une offre de services dépassant les standards établis, pour faire des Pavillons la référence en Haïti.



**FONDATION
SOGEBANK**

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS





+509 2813-0334 | 0335 | 0336 | 0343 
administration@merove-pierre.com 
www.merove-pierre.com 

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2019

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2019

	Page
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
États financiers	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés du Résultat Net	5
États Consolidés du Résultat Global	6
États Consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États Consolidés des Flux de Trésorerie	9
Notes aux États financiers	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers	10-11
Note 3 Principales conventions comptables	12-27
Note 4 Gestion des risques	27-39
Note 5 Liquidités	40
Note 6 Bons BRH et obligations du Trésor, net	41-42
Note 7 Placements à l'étranger, net	42-44
Note 8 Placements locaux, net	45-47
Note 9 Contrats à terme de devises	47-48
Note 10 Prêts	48-58
Note 11 Immobilisations, net	58-59
Note 12 Biens immobiliers hors exploitation	59-61
Note 13 Achalandage	62-63
Note 14 Autres éléments d'actif, net	63-64
Note 15 Dépôts	64-65
Note 16 Emprunts – institutions financières	66-69
Note 17 Autres éléments de passif	70
Note 18 Dettes subordonnées	71
Note 19 Capital-actions	71-72
Note 20 Incidence de l'adoption de IFRS 9	72
Note 21 Provisions pour pertes de crédit attendues	73
Note 22 Sociétés du groupe et participation minoritaire	73-75
Note 23 Salaires et autres prestations de personnel	76
Note 24 Impôts sur le revenu	76-77
Note 25 Engagements et passif éventuel	78-79
Note 26 Opérations avec des apparentés	79-80

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2019, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A.
Page 3

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, rue Lechaud Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 17 décembre 2019

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Bilans Consolidés
30 septembre 2019 et 2018
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2019	2018
ACTIF			
LIQUIDITÉS	5	G 49,455,504	36,893,822
BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6	70,479	1,671,660
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7	16,067,549	13,174,199
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8	1,010,305	608,472
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9	1,098,033	304,845
PRÊTS	10	38,397,541	32,522,336
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,792,775)	(857,905)
PRÊTS, NET		36,604,766	31,664,431
IMMOBILISATIONS, NET	11	3,194,252	3,137,482
AUTRES			
Biens immobiliers hors exploitation	12	1,170,675	1,018,844
Achalandage	13	516,156	516,156
Autres éléments d'actif, net	14	1,369,615	1,340,700
Acceptations		369,038	525,704
		3,425,484	3,401,404
TOTAL ACTIF	G	110,926,372	90,856,315
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES			
DÉPÔTS	15	88,773,020	71,698,074
AUTRES			
Contrats à terme de devises	9	1,463,027	502,669
Emprunts – institutions financières	16	5,602,807	5,620,370
Autres éléments de passif	17	6,378,746	4,296,262
Engagements - acceptations		369,038	525,704
		13,813,618	10,945,005
DETTES SUBORDONNÉES	18	689,500	658,500
TOTAL PASSIF	G	103,276,138	83,301,579
AVOIR DES ACTIONNAIRES			
Capital-actions libéré	19	1,500,000	1,500,000
Surplus d'apport		376,691	376,691
Bénéfices non répartis		3,690,438	2,735,068
Réserves		1,601,667	2,391,080
Avoir des actionnaires de SOGEBANK		7,168,796	7,002,839
Participation minoritaire	22	481,438	551,897
		7,650,234	7,554,736
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	G	110,926,372	90,856,315

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes,
à l'exception du résultat net par action)

	Notes	2019	2018
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	4,992,874	4,193,657
Bons BRH, placements et autres		<u>489,011</u>	<u>452,539</u>
		5,481,885	4,646,196
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		735,628	596,923
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>345,654</u>	<u>166,960</u>
		1,081,282	763,883
REVENU NET D'INTÉRÊTS		4,400,603	3,882,313
Provision pour pertes de crédit attendues	10 et 21	<u>(625,647)</u>	<u>(369,450)</u>
		3,774,956	3,512,863
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		2,495,512	2,220,274
Gain de change		942,035	764,882
Dépenses d'opérations		(538,478)	(433,228)
Gain (perte) sur placements à l'étranger		65,675	(41,061)
Autres, net		<u>214,970</u>	<u>129,133</u>
		3,179,714	2,640,000
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS		6,954,670	6,152,863
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	23	2,955,364	2,428,516
Frais de locaux, matériel et mobilier		759,196	759,418
Amortissement	10	396,576	380,356
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,398,382</u>	<u>1,249,920</u>
		5,509,518	4,818,210
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>30,000</u>	<u>30,000</u>
		5,539,518	4,848,210
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU		1,415,152	1,304,653
IMPÔTS SUR LE REVENU	24	237,898	220,772
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		1,177,254	1,083,881
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,152,855	955,815
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>24,399</u>	<u>128,066</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	G	1,177,254	1,083,881
Résultat net par action équivalente de capital libéré	G	3,843	3,270

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés du Résultat Global
Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du résultat global par action)

	Note	2019	2018
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	1,152,855	955,815
Résultat net attribuable aux minoritaires		<u>24,399</u>	<u>128,066</u>
Résultat net de l'exercice		1,177,254	1,083,881
<i>Éléments du résultat global:</i>			
Plus-value non réalisée sur le placement en titres à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global	24	191,818	286,870
Effet de change sur la plus-value du placement en titres à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global	24	19,406	18,330
Effet des impôts sur le revenu relatif aux éléments du résultat global	24	<u>(65,480)</u>	<u>(94,612)</u>
<i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i>	24	145,744	210,588
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		1,322,998	1,294,469
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		1,298,599	1,166,403
Résultat global attribuable aux minoritaires		<u>24,399</u>	<u>128,066</u>
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	G	1,322,998	1,294,469
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	4,328	3,991

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2018
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Réserves											
		Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Plus-value		Réserve-biens immobiliers		Participation minoritaire	Total
								sur placement à l'étranger	hors exploitation	hors exploitation	réserves		
Solde au 30 septembre 2017		G 1,345,720	201,277	2,315,817	705,882	357,518	502,287	342,185	173,352	2,081,224	455,043	6,399,081	
Ajustement relatif à la plus-value des instruments de capitaux propres (placements locaux)													
8		-	-	139,824	-	-	-	-	-	-	19,555	159,379	
Solde au 30 septembre 2017, redressé		G 1,345,720	201,277	2,455,641	705,882	357,518	502,287	342,185	173,352	2,081,224	474,598	6,558,460	
État du résultat global de l'exercice:													
Résultat net de l'exercice													
Autres éléments du résultat global:													
24	Plus-value sur placement à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	-	-	-	-	-	-	197,940	-	197,940	-	197,940	
24	Effet de change relatif au placement détenu pour revente, net d'impôts	-	-	-	-	-	-	12,648	-	12,648	-	12,648	
	Virement à la réserve légale	-	-	(141,305)	141,305	-	-	-	-	141,305	-	-	
	Transfert de la réserve de réévaluation-terrain (Sogesol)	-	-	4,546	-	(4,546)	-	-	-	(4,546)	-	-	
	Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts	-	-	(77,578)	-	77,578	-	-	-	77,578	-	-	
	Virement à la réserve biens immobiliers hors exploitation	-	-	(110,224)	-	-	-	-	110,224	110,224	-	-	
	Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles	-	-	4,591	-	-	(4,591)	-	-	(4,591)	-	-	
	Ajustements	-	9,540	(8,211)	-	-	-	-	-	-	(1,669)	(340)	
Total		-	9,540	627,634	141,305	77,578	(9,137)	210,588	110,224	530,558	126,397	1,294,129	
Transactions avec les actionnaires:													
	Dividendes en espèces	-	-	(442,614)	-	-	-	-	-	-	(61,312)	(503,926)	
	Dividendes en actions	126,295	-	-	(126,295)	-	-	-	-	(126,295)	-	-	
	Dividendes en actions filiales/Sogecarte-Sogebel	-	-	94,407	(94,407)	-	-	-	-	(94,407)	-	-	
	Ventes d'actions	27,985	165,874	-	-	-	-	-	-	-	12,214	206,073	
Total		154,280	165,874	(348,207)	(220,702)	-	-	-	-	(220,702)	(49,098)	(297,853)	
G	Solde au 30 septembre 2018	1,500,000	376,691	2,735,068	626,485	435,096	493,150	552,773	283,576	2,391,080	551,897	7,554,736	

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2019
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserves				Participation minoritaire	Total
							Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Plus-value sur placement à l'étranger	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Total réserves		
Solde au 30 septembre 2018		G 1,500,000	376,691	2,735,068	626,485	435,096	493,150	552,773	283,576	2,391,080	551,897	7,554,736
<i>Incidence de l'adoption de IFRS 9</i>												
Provision pour pertes de crédit attendues	20	-	-	(606,423)	-	-	-	-	-	-	(9,045)	(615,468)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	413,820	-	(413,820)	-	-	-	(413,820)	-	-
Incidence nette		-	-	(192,603)	-	(413,820)	-	-	-	(413,820)	(9,045)	(615,468)
Virement de la plus-value sur placement à l'étranger		-	-	552,773	-	-	-	(552,773)	-	(552,773)	-	-
Solde au 30 septembre 2018, redressé		G 1,500,000	376,691	3,095,238	626,485	21,276	493,150	-	283,576	1,424,487	542,852	6,939,268
<i>État du résultat global de l'exercice:</i>												
Résultat net de l'exercice		-	-	1,152,855	-	-	-	-	-	-	24,399	1,177,254
<i>Autres éléments du résultat global:</i>												
Plus-value sur placements à l'étranger détenu pour revente, net d'impôts	24	-	-	132,354	-	-	-	-	-	-	-	132,354
Effet de change relatif au placement détenu pour revente, net d'impôts	24	-	-	13,390	-	-	-	-	-	-	-	13,390
Virement à la réserve légale		-	-	(174,602)	174,602	-	-	-	-	174,602	-	-
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	5,998	-	(5,998)	-	-	-	(5,998)	-	-
Virement à la réserve biens immobiliers hors exploitation		-	-	(98,051)	-	-	-	-	98,051	98,051	-	-
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles		-	-	4,591	-	-	(4,591)	-	-	(4,591)	-	-
Total		-	-	1,036,535	174,602	(5,998)	(4,591)	-	98,051	262,064	24,399	1,322,998
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>												
Dividendes en espèces		-	-	(525,699)	-	-	-	-	-	-	(85,813)	(611,512)
Dividendes en actions filiales/Sogexpress - Sogebel		-	-	84,884	(84,884)	-	-	-	-	(84,884)	-	-
Frais d'augmentation de capital/Sogexpress		-	-	(520)	-	-	-	-	-	-	-	(520)
Total		-	-	(441,335)	(84,884)	-	-	-	-	(84,884)	(85,813)	(612,032)
Solde au 30 septembre 2019	G	1,500,000	376,691	3,690,438	716,203	15,278	488,559	-	381,627	1,601,667	481,438	7,650,234

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	1,177,254	1,083,881
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Provision pour pertes de crédit attendues	21	625,647	369,450
Amortissement des immobilisations	11	396,576	380,356
Dividendes en actions	8	-	(14,589)
Effet de change de la réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues en dollars US		141,026	41,418
Perte sur dispositions d'immobilisations	11	6,114	15,861
Gain net sur les biens immobiliers hors exploitation	11	(169,919)	(73,079)
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation nette des dépôts		17,074,946	10,487,359
Augmentation des prêts, net		(6,202,671)	(6,392,715)
Diminution des Bons BRH et obligations du Trésor		1,600,827	628,286
Augmentation des placements, net		(3,167,718)	(1,109,442)
Augmentation (diminution) des contrats à terme de devises, net		167,170	-
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	12	(37,079)	(263,451)
Variations des autres éléments d'actif et de passif		2,186,312	1,258,456
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		64,905	48,503
Ajustement des minoritaires		-	(1,669)
Impôts sur le revenu payés		(233,914)	(320,934)
Liquidités provenant des activités d'exploitation		13,629,475	6,137,691
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	11	(469,199)	(650,115)
Encaissements sur dispositions d'immobilisations		-	6,578
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(469,199)	(643,537)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes en espèces		(611,512)	(503,926)
(Diminution) augmentation des emprunts		(17,562)	1,042,463
Augmentation des dettes subordonnées		31,000	44,500
Ventes d'actions		-	206,073
Frais d'augmentation de capital		(520)	-
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement		(598,594)	789,110
Augmentation nette des liquidités		12,561,682	6,283,264
Liquidités au début de l'exercice		28,784,570	28,177,898
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		8,109,252	2,432,660
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	49,455,504	36,893,822

Voir les notes aux états financiers consolidés

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) **ORGANISATION**

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) est une société anonyme détenue par des hommes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGEBANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGEBANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGEBANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGEBANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGEBANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGEBEL**)
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGEFAC**)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGECARTE**)
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGESOL**)
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGEEXPRESS**)
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGEASSURANCE**).

(2) **BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

(a) **Cadre de préparation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés de SOGEBANK et de ses filiales (le Groupe SOGEBANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 7 février 2020.

(b) **Base d'évaluation**

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception du placement en titre à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations à l'étranger détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres au niveau des placements locaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 11**) et des biens immobiliers hors exploitation (**note 12**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans les notes (**3 (d)**, (**f**), (**h**), (**i**) et (**j**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Bons BRH et obligations du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux, net
Note 10	Prêts, net
Note 11	Immobilisations, net
Note 12	Biens immobiliers hors exploitation
Note 13	Achalandage
Note 14	Autres éléments d'actif.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrits ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés ci-joints. Comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les états financiers comparatifs pour traiter de l'incidence découlant de l'application des dispositions de l'IFRS 9 en ce qui a trait à la dépréciation des actifs financiers. Cette incidence est reportée aux bénéfices non répartis (**note 20**). Au 1^{er} octobre 2018, la Banque a modifié la présentation de certaines rubriques du bilan et certains postes ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment. Ainsi, aux états financiers comparatifs, des reclassifications ont été effectuées au niveau des intérêts à recevoir qui auparavant étaient présentés dans les autres éléments d'actif mais qui sont regroupés à présent avec les instruments financiers correspondants.

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net, à l'exception des effets de change relatifs à la plus-value du placement en titres qui sont gardés à la juste valeur par le biais du résultat global présenté à l'état consolidé du résultat global et à l'avoir des actionnaires.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique depuis le 1^{er} octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des facilités de crédit.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur brut).

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 r**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les obligations du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 14**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont comptabilisées pour la durée des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquelles le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la provision pour pertes de crédit attendues à l'état du résultat net (**note 21**).

(d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrées non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

i) Au coût amorti. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et obligations du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations et dépôts à terme dans des institutions locales (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements à maturité fixe sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice, au cours duquel ils se produisent.

ii) Juste valeur par le biais de résultat net. Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

*iii) **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.*** Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans une société étrangère (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-value non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et au poste réserve sur placement à l'étranger jusqu'au 30 septembre 2018, et directement aux bénéfices non répartis à l'avoir des actionnaires à partir de 2019. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées en résultat net.

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

Pour les portefeuilles de cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts apparaissant à l'état consolidé des résultats, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétées au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3r**).

(h) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Immobilisations (suite)

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2015. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 t**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(i) **Propriétés détenues pour revente**

Les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3s**) et est comptabilisée à un poste distinct réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(j) **Placements en immobilier**

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Placements en immobilier (suite)

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3s**) et est comptabilisée à un poste distinct réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

(l) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(m) Contrats à terme de devises

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec ces contrats à terme de devises.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(n) **Dépôts, emprunts et dettes subordonnées**

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés au poste autres frais d'intérêts de l'état consolidé du résultat net.

(o) **Capital-actions**

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires contre les bénéfices non répartis

(p) **Surplus d'apport**

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(q) **Réserve légale**

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(s) Réserve générale sur biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve générale sur biens hors exploitation, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjudgés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve n'a été considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189, de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(t) Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(t) **Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation (suite)**

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(u) **Intérêts**

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH, les obligations du Trésor, les placements locaux et à l'étranger, les dépôts à terme ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(v) **Commissions**

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(w) **Impôts sur le revenu**

Conformément au IAS no. 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(w) Impôts sur le revenu (suite)

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés, lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, les impôts reportés résultant de la réévaluation des terrains et immeubles et des plus-values sur les placements locaux gardés à la juste valeur par le biais du résultat net et le placement à l'étranger gardés à la juste valeur par le biais du résultat global. Les impôts reportés relatifs aux immeubles sont amortis annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués. Les impôts reportés relatifs aux plus-values sur les placements locaux et étranger, incluant l'effet de change, seront renversés lors de la disposition de ces placements.

En vertu de la Loi sur l'impôt sur le revenu, les pertes nettes peuvent être reportées contre des profits futurs pour une période n'excédant pas cinq ans. L'avantage fiscal des minoritaires de Sogesol résultant des pertes de cette filiale est comptabilisé dans les autres éléments d'actif, car de l'avis de la Direction ces pertes pourront être utilisées avant qu'elles n'expirent.

(x) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2019 et 2018, à 45% et à 44% sur les passifs en gourdes, et à 51.5% et 49.5% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont pour 2019 et 2018 de 33.5% et 32.5% pour les passifs en gourdes, et 39.5% et 38% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5% et 7.5% pour les exercices respectifs.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(y) **Résultat net par action équivalente de capital libéré**

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(z) **Normes, modifications et interprétations non encore mises en application**

La Banque a appliqué au cours de cet exercice le volet de dépréciation des instruments financiers en accord avec IFRS 9. L'incidence de l'adoption de cette norme est reflétée à la **note 20**,

Pour le Groupe, la transition à IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante étant donné que la majorité des revenus, y compris les revenus d'intérêts, les commissions et le change ne sont pas affectés par ce principe.

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2019. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de SOGEBANK.

La Direction estime cependant que l'application de la norme modifiée IFRS 16 portant sur les contrats de location en vigueur à partir de l'exercice commençant en janvier 2019 ou après, pourrait avoir une incidence sur les états financiers consolidés de la Banque à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2020.

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 17- Contrats d'Assurance qui remplace l'actuelle norme IFRS 4. Cependant, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

(4) **GESTION DES RISQUES**

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants de SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et porte la responsabilité globale de la bonne gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK. Il revient ainsi au Conseil d'Administration de définir les grandes lignes de l'organisation des activités liées à la gestion des risques.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux «*trois lignes de défense*» selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la BRH.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté en décembre 2017, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité de Crédit du Conseil d'Administration.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché et de réputation, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établie.

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuvent/rejettent, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur ainsi que des obligations contractuelles vis-à-vis de l'un de nos actionnaires institutionnels, la Société Financière Internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale, qui portent principalement sur les aspects environnementaux et sociaux (SEMS) ainsi que le blanchiment des avoirs et le financement du terrorisme.

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie et le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de trésorerie/liquidités, de crédit et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts, et également les risques opérationnels dont le dépistage, l'évaluation et le contrôle sont assurés par une structure de gestion globale centralisée des risques.

Suivant cette structure, la gestion des risques susmentionnés est assurée par la Direction Générale Adjointe Risques Groupe et les risques de conformité, par la Direction de Conformité et d'Intelligence Financière (CONIF).

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure le Groupe où SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 72-3 aux 30 septembre 2019 et 2018.

Le rapport d'appariement des actifs et passifs qui fait également partie de la liste des rapports trimestriels exigés par la Société Financière Internationale (SFI), permet d'anticiper tout déséquilibre important dans les flux financiers qui pourraient éventuellement créer des contraintes de liquidités dans les différentes monnaies que SOGEBANK gère.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) **GESTION DES RISQUES (SUITE)****A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)**

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	33,758,485	-	-	-	33,758,485
Dépôts d'épargne		31,912,908	-	-	1,725,927	33,638,835
Dépôts à terme		<u>4,865,066</u>	<u>9,732,649</u>	<u>5,055,243</u>	<u>1,722,742</u>	21,375,700
Total dépôts		70,536,459	9,732,649	5,055,243	3,448,669	88,773,020
Emprunts (note 16)						
Emprunts		1,400,660	67,262	201,785	3,933,100	5,602,807
Contrats à terme de devises (note 9)		-	-	792,709	670,318	1,463,027
Autres éléments de passif (note 17)						
Engagements – lettres de crédit et acceptations		369,038	-	-	-	369,038
Dettes subordonnées (note 18)		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>689,500</u>	689,500
		4,625,382	1,279,194	994,494	6,939,020	13,838,090
Total	G	75,161,841	11,011,843	6,049,737	10,387,689	102,611,110

30 septembre 2018

(En milliers de gourdes)		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 15)						
Dépôts à vue	G	26,777,020	-	-	-	26,777,020
Dépôts d'épargne		25,229,831	-	-	1,612,152	26,841,983
Dépôts à terme		<u>7,966</u>	<u>11,840,193</u>	<u>4,374,874</u>	<u>1,856,038</u>	18,079,071
Total dépôts		52,014,817	11,840,193	4,374,874	3,468,190	71,698,074
Emprunts (note 16)						
Emprunts		2,685,373	45,830	147,492	2,741,675	5,620,370
Contrats à terme de devises (note 9)		-	-	-	502,669	502,669
Autres éléments de passif (note 17)						
Engagements – lettres de crédit et acceptations		1,623,634	869,894	3,379	1,211,134	3,708,041
Dettes subordonnées (note 18)		<u>393,282</u>	<u>-</u>	<u>132,422</u>	<u>-</u>	525,704
		<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>658,500</u>	658,500
		4,702,289	915,724	283,293	5,113,978	11,015,284
Total	G	56,717,106	12,755,917	4,658,167	8,582,168	82,713,358

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)**B) RISQUE DE CRÉDIT**

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	39,961,530	31,378,988
Dépôts à des banques locales et étrangères		4,567,085	1,897,493
Effets en compensation		<u>393,741</u>	<u>104,992</u>
		44,922,356	33,381,473
Placements:			
Bons BRH et obligations du Trésor, net (note 6)		70,479	1,671,660
Placements à l'étranger, net (note 7)		16,067,549	13,174,199
Placements locaux, net (note 8)		<u>1,010,305</u>	<u>608,472</u>
		17,148,333	15,454,331
Crédit:			
Prêts ,net (note 10)		36,604,766	31,664,431
Acceptations et lettres de crédit		369,038	525,704
Pénalités à recevoir sur prêts		<u>2,391</u>	<u>2,798</u>
		36,976,195	32,192,933
Contrats à terme de devises (note 9)		<u>1,098,033</u>	<u>304,845</u>
Autres actifs (note 14)			
À recevoir – Western Union		195,883	232,426
Comptes à recevoir des clients		166,776	130,276
À recevoir – Visa et Master Card		53,546	43,596
Autres, net		<u>315,806</u>	<u>174,964</u>
		732,011	581,262
Total des actifs financiers	G	100,876,928	81,914,844

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2019 et 2018, 89%, 94% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH, et les obligations du Trésor, qui représentent respectivement 0.5% et 11.0% des placements aux 30 septembre 2019 et 2018, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers n'excède pas 91 jours pour les bons BRH et cinq ans pour les obligations du Trésor. La Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 94% et 85% des placements aux 30 septembre 2019 et 2018, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2019 et 2018, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 46% et 48% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Ce risque est géré à SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

La Banque et ses filiales sont aussi assujetties à certaines obligations contractuelles de la Société Financière Internationale (SFI) en ce qui a trait à la protection de l'environnement et des aspects sociaux concernant le travail des enfants mineurs.

iv) Contrats à terme de devises

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

v) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Un risque faible sur le compte à recevoir-Western Union qui représente des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients. Ces montants représentent en grande partie des montants déposés chez les notaires et relatifs à la vente de biens immobiliers hors exploitation en attendant la finalisation des procédures légales.
- Un risque faible sur les comptes à recevoir de Visa et Master Card qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers de la Banque est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Liquidités			
Haïti	G	40,355,271	31,490,847
États-Unis		3,782,191	1,306,303
Europe		506,882	456,684
Canada		276,561	127,343
Amérique Latine et Caraïbes		1,451	296
		<u>44,922,356</u>	<u>33,381,473</u>
Placements			
Haïti		1,080,784	2,280,132
États-Unis		16,067,549	13,174,199
		<u>17,148,333</u>	<u>15,454,331</u>
Crédit			
Haïti		36,976,195	32,192,933
Contrats à terme de devises			
Haïti		1,098,033	304,845
Autres actifs			
Haïti		732,011	581,262
Total des actifs financiers	G	100,876,928	81,914,844

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-5 de la Banque Centrale sur le risque de change, en vigueur depuis avril 2017, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, ce qui limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	14,204,896	34,954,635	295,973	49,455,504
Placements, bons BRH et obligations du Trésor, net		498,305	16,650,028	-	17,148,333
Prêts, net		18,448,048	18,156,250	-	36,604,298
Acceptations et lettres de crédit		-	369,038	-	369,038
Contrats à terme de devises		304,845	793,188	-	1,098,033
Autres actifs, net		311,180	423,222	-	734,402
Total des actifs financiers	G	33,767,274	71,346,361	295,973	105,409,608

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	23,182,294	65,317,660	273,066	88,773,020
Emprunts		4,948,934	653,873	-	5,602,807
Engagements- acceptations et lettres de crédit		-	369,038	-	369,038
Dettes subordonnées		689,500	-	-	689,500
Contrats à terme de devises		792,709	670,318	-	1,463,027
Autres passifs		2,311,702	3,384,220	17,796	5,713,718
Total des passifs financiers	G	31,925,139	70,395,109	290,862	102,611,110
Actifs, net	G	1,842,135	951,252	5,111	2,798,498

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)i) Risque de change (suite)**30 septembre 2018**

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	12,579,617	24,069,604	244,601	36,893,822
Placements, bons BRH et obligations du Trésor, net		2,105,802	13,348,529	-	15,454,331
Prêts, net		17,802,818	13,861,613	-	31,664,431
Acceptations et lettres de crédit		-	525,704	-	525,704
Contrats à terme de devises		304,845	-	-	304,845
Autres actifs		528,499	55,561	-	584,060
Total des actifs financiers	G	33,321,581	51,861,011	244,601	85,427,193

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	24,925,758	46,551,993	220,323	71,698,074
Emprunts		2,934,998	2,685,372	-	5,620,370
Engagements- acceptations et lettres de crédit		-	525,704	-	525,704
Dettes subordonnées		658,500	-	-	658,500
Contrats à terme de devises		-	502,669	-	502,669
Autres passifs		2,026,358	1,658,677	23,006	3,708,041
Total des passifs financiers	G	30,545,614	51,924,415	243,329	82,713,358
Actifs (passifs), net	G	2,775,967	(63,404)	1,272	2,713,835

Les positions longues et courtes de change de la Banque en dollars US aux 30 septembre 2019 et 2018 totalisaient respectivement G 951 millions équivalent à US\$ 10.1 millions, et G 63 millions équivalent à US\$ 906 mille respectivement. Au 30 septembre 2019, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 10 millions selon le cas.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2019	2018
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollar US	93.3162	69.9774
Euro	102.5018	85.0148

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts en gourdes, et en devises accordés par les banques étrangères et les organisations internationales (SFI)
- Les dettes subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2019	%	2018
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	39% G	21,745,434	43%	20,104,274
Passifs financiers	44%	(27,014,134)	42%	(21,672,569)
Net		(5,268,700)		(1,568,295)
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	61%	34,170,976	57%	26,861,447
Passifs financiers	56%	(34,292,708)	58%	(29,527,355)
Net		(121,732)		(2,665,908)
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	55,916,410	100%	46,965,721
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	120%	(61,306,842)	100%	(51,199,924)
Net	G	(5,390,432)		(4,234,203)

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs:

- Une grande partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, et de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires :

- ***Ratio actif/fonds propres*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- ***Ratio fonds propres/actifs à risque*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, la réserve de réévaluation, la réserve sur placement et la réserve générale pour pertes sur prêts, et le capital de Catégorie 2 composé essentiellement des dettes subordonnées.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2019	2018
Ratios actif/fonds propres	16.03	15.12
Ratios fonds propres/actifs à risques	17.05%	17.87%

De plus, au niveau de l'accord entre actionnaires signé avec la SFI, SOGEBANK s'engage à respecter certains ratios financiers qui, dans l'ensemble, rencontrent ou dépassent les exigences de la Banque Centrale.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Encaisse	G	4,533,148	3,512,349
Dépôts à la BRH et à la BNC		39,961,530	31,378,988
Dépôts à des banques locales		9,034	6,867
Dépôts à des banques étrangères		4,558,051	1,890,626
Effets en compensation		393,741	104,992
TOTAL LIQUIDITÉS	G	49,455,504	36,893,822

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Dépôts sans intérêts	G	745,436	577,856
Dépôts portant intérêts		<u>3,812,615</u>	<u>1,312,770</u>
	G	4,558,051	1,890,626

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.10% à 1.00% et de 0.10% à 1.67% en moyenne en 2019 et en 2018, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 326.6 millions (US\$ 3.5 millions) et G 244.9 millions (US\$ 3.5 millions) respectivement.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Liquidités en gourdes	G	14,204,896	12,579,617
Liquidités en dollars US		34,954,635	24,069,604
Liquidités en d'autres devises		<u>295,973</u>	<u>244,601</u>
	G	49,455,504	36,893,822

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Les Bons de la Banque de la République d'Haïti (BRH) et les obligations du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Bons BRH	G	-	1,294,000
Intérêts non gagnés		-	(11,415)
Bons BRH, net	G	-	1,282,585
<i>Échéance</i>		-	7, 28 et 91 jours
<i>Taux d'intérêts</i>		-	6.02% à 12.27%
Obligations du Trésor (a)	G	-	148,242
<i>Échéance</i>		-	1 à 12 mois
<i>Taux d'intérêts</i>		-	7%
Obligations du Trésor (b)	G	70,833	240,833
<i>Échéance</i>		28/02/20	1 à 18 mois
<i>Taux d'intérêts</i>		6%	6%
Total obligations du Trésor	G	70,833	389,075
Total bons BRH et obligations du trésor	G	70,833	1,671,660
Provision pour pertes de crédit attendues		(354)	-
TOTAL BONS ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	G	70,479	1,671,660

- (a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et les 50% restants par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014. Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales et de logement. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totalisent G 148 millions, dont G 53.4 millions et G 42.1 millions ont été reconnus en 2019 et 2018. À compter du 1^{er} octobre 2014, ces obligations du Trésor étaient considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque, sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

- (b) Ces obligations du Trésor ont été émises le 30 mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 750 millions ont été attribués à SOGEBANK et G 250 millions à SOGEBEL. Les obligations de SOGEBEL ont été financées à hauteur de G 200 millions par la BRH (**note 16a-vii**). Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 129 millions, dont G 9.7 millions et G 19.9 millions ont été reconnus en 2019 et 2018. Ces obligations sont déduites du passif sujet aux réserves obligatoires.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les obligations du Trésor a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(2,586)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		2,232
Solde au 30 septembre 2019	G	(354)

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Placements au coût amorti, net (i)	G 12,553,167	10,634,034
Placement à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)	1,773,252	1,375,310
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)	<u>1,649,305</u>	<u>1,079,195</u>
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	15,975,724	13,088,539
Intérêts à recevoir	91,825	85,660
TOTAL PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G 16,067,549	13,174,199

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

i) Les placements à l'étranger au coût amorti net et gardés à échéance, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Obligations du Gouvernement des États-Unis:			
Coût amorti	G	6,563,023	6,160,982
Juste valeur		6,578,010	5,779,403
Plus (moins) – valeur		14,987	(381,579)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<i>14 mois à 12 ans</i>	<i>3 mois à 13 ans</i>
Autres obligations de sociétés privées et financières:			
Coût amorti	G	5,230,714	4,034,576
Juste valeur		5,211,232	3,894,270
Moins -valeur		(19,482)	(140,306)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<i>1 mois à 7 ans</i>	<i>6 mois à 6 ans</i>
Dépôts à terme:			
Coût amorti	G	771,350	438,476
Juste valeur		698,120	437,836
Moins-valeur		(73,230)	(640)
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		<i>1 mois à 2 ans</i>	<i>12 mois à 3 ans</i>
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	12,565,087	10,634,034
Provision pour pertes de crédit attendues		(11,920)	-
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET	G	12,553,167	10,634,034
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	12,487,362	10,111,509
<i>Moins-valeur non comptabilisée sur placements gardés à échéance</i>	G	(65,805)	(522,525)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(13,550)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		6,149
Effet de change		(4,519)
Solde au 30 septembre 2019	G	(11,920)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Obligations du Gouvernement des États-Unis:			
Juste valeur	G	806,289	68,769
Durée moyenne d'échéance		3 ans	4 ans
Autres obligations de sociétés privées et financières:			
Juste valeur		966,963	1,306,541
Durée moyenne d'échéance		1 mois à 5 ans	1 mois à 6 ans
TOTAL-PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET	G	1,773,252	1,375,310

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit:

	2019	2018
Obligations du Gouvernement des États-Unis	1.50% à 5.00%	1.50% à 5.00%
Autres obligations de sociétés privées et financières	1.75% à 6.82%	1.75% à 6.82%
Dépôts à terme	1.58% à 2.70%	1.58% à 2.70%

Aux 30 septembre 2019 et 2018, ces placements incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 2.2 milliards (US\$ 23.5 millions), et G 1.9 milliard (US\$ 27.5 millions), respectivement. De plus, aux 30 septembre 2019 et 2018, des montants de G 2.2 milliards (US\$ 31.3 millions) étaient bloqués en garantie de lignes de crédit (**note 16**). Au 30 septembre 2019, ces lignes de crédit ont été remboursées.

iii) Les placements gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
PLACEMENT A LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RESULTAT GLOBAL			
Actions dans une société de cartes de crédit	G	1,649,305	1,079,195

Au début de l'exercice 2019, la plus-value sur ces placements qui était comptabilisée dans un poste séparé de l'avoir des actionnaires "Plus-value sur placement à l'étranger" a été transféré aux bénéfices non répartis. Cette reclassification n'a aucune incidence sur l'intégralité des fonds propres. Les changements de juste de valeur sur ces placements désignés à la juste valeur par le biais du résultat global continueront à être enregistrés comme un élément du résultat global.

La plus-value non réalisée nette d'impôt des exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018 respectivement de G 132,354 M et G 197,940 M et l'effet de change de G 13,390 M et G 12,648 M (**note 24**) sont reflétés à l'état consolidé du résultat global et à l'avoir des actionnaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) **PLACEMENTS LOCAUX, NET**

Les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Placement au coût amorti (i)	G	623,678	221,845
Placement à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		386,627	386,627
TOTAL PLACEMENT LOCAUX, NET	G	1,010,305	608,472

i) **Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :**

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Obligations dans une Société Financière locale de développement (a)			
Montant en dollars US	G	186,632	139,954
Taux		7.52%	7.34%
Échéance		6 ans	7 ans
Montant en Gourdes	G	5,000	5,000
Taux		16%	14.40%
Échéance		2 ans	3 ans
Montant en Gourdes	G	40,000	40,000
Taux		16%	16%
Échéance		11/1/2025	11/1/2025
	G	231,632	184,954
Obligations en dollars détenues dans une entreprise commerciale locale (b)			
Montant en dollars US	G	391,928	31,776
Taux		6%	9%
Échéance		7 ans	1 an
	G	623,560	216,730
Intérêts à recevoir		6,477	5,115
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		630,037	221,845
Provision pour pertes de crédit attendues		(6,359)	-
TOTAL DES PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET	G	623,678	221,845

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que le taux d'intérêts contractuel est assimilable au taux de marché.

- (a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu. Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018, l'effet des déductions y relatives ont totalisé G 1.4 millions et G 53.9 millions respectivement (**note 24**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

- (b) Ce montant représente des obligations détenues par le Groupe dans la Société E-Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Au cours des exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 1,108 mille et G 806 mille respectivement (**note 24**) et pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019, l'effet des exonérations les obligations totalise G 117.6 millions (**note 24**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

(En milliers de gourdes)	Actifs non dépréciés Phase 1	
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(2,405)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		(3,332)
Effet de change		(622)
Solde au 30 septembre 2019	G	(6,359)

- ii) Les placements locaux par le biais du résultat net sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit:

(En milliers de gourdes)	2019		2018
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)			
16,209 actions ordinaires votantes de classe A et			
1,337 actions ordinaires non votantes de classe B	G	343,869	343,869
SOFIHDES			
4,742 actions ordinaires votantes		42,678	42,678
PORT SAINT LOUIS DU SUD			
10 actions ordinaires votantes		30	30
EDUCAT			
10 actions ordinaires votantes		25	25
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE			
50 actions ordinaires votantes		<u>25</u>	<u>25</u>
	G	386,627	386,627

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

Au 1^{er} octobre 2017, la juste valeur des instruments de capitaux propres découlant de IFRS 9 avait été déterminée à partir des transactions récentes effectuées par chacune de ces sociétés. La plus-value sur ces instruments était comme suit :

(En milliers de gourdes)	Plus-value	Impôts reportés (note 24)	Plus-value, net
Plus-value - actions SIF	G 215,701	(64,710)	150,991
Plus-value - actions SOFIHDES	11,983	(3,595)	8,388
TOTAL	G 227,684	(68,305)	159,379

Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2018, SOGEBANK et ses filiales ont également reçu des dividendes en actions qui ont été enregistrés comme revenu, net des impôts reportés, comme suit:

(En milliers de gourdes)	Dividendes	Impôts reportés (note 24)	Dividendes, net
Dividendes en actions-SOFIHDES	G 14,589	(4,376)	10,213

(9) CONTRATS À TERME DE DEVISES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Contrat de change à l'actif :		
Contrat avec BRH (a)	G 793,188	-
Contrats avec des tiers (b)	304,845	304,845
TOTAL	G 1,098,033	304,845
Contrat de change au passif :		
Contrat avec BRH (a)	G 792,709	-
Contrats avec des tiers (b)	670,318	502,669
TOTAL	G 1,463,027	502,669

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel a conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel a cédé à la BRH la somme de US\$ 8,500,000 au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH a cédé à Sogebel le montant équivalent à G 792,709,150 au taux de 6% l'an. Au terme de ce contrat, Sogebel remboursera à la BRH le montant de G 792,709,150 et recevra en contrepartie la somme de US\$ 8,500,000.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES (SUITE)

Pendant toute la durée de ce contrat, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires qui seront ainsi exonérées de la pénalisation pour insuffisance de réserves obligatoires.

- (b) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et les détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant \$ 6.4 millions à la date de l'émission.

Les effets de change résultant de la réévaluation de ces contrats sont reflétés à l'état du résultat net.

(10) PRÊTS

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Prêts aux entreprises (a)	G	16,951,306	13,856,245
Avances en comptes courants		5,347,325	4,571,689
Prêts hypothécaires		3,035,488	2,519,817
Prêts aux micro-entreprises		2,925,381	2,936,459
Prêts sur cartes de crédit		1,564,356	1,328,217
Prêts restructurés (b)		1,354,409	950,443
Prêts aux particuliers		891,603	928,378
Prêts aux employés		950,850	898,131
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		437,329	655,611
		33,458,047	28,644,990
<i>Prêts financés par la BRH:</i>			
Zone franche (d)		1,279,762	1,181,711
Prêt hypothécaires – KAYBEL (c)		740,316	859,495
Secteur immobilier (d)		608,353	391,235
Secteur hôtelier (d)		321,485	346,520
Secteur de production		317,223	-
Secteur congréganiste (d)		231,791	176,470
		3,498,930	2,955,431
Prêts courants		36,956,977	31,600,421
Prêts non productifs		895,428	542,908
Total prêts	G	37,852,405	32,143,329
Intérêts à recevoir		545,136	379,007
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		38,397,541	32,522,336
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,792,775)	(857,905)
TOTAL PRÊTS, NET	G	36,604,766	31,664,431

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Prêts en gourdes	G	18,448,068	17,802,817
Prêts en dollars US		18,156,698	13,861,614
Total prêts nets	G	36,604,766	31,664,431

- (a) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 1.5 milliard.
- (b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2019 et 2018 étaient de G 671.9 millions G 503.8 millions. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, ce prêt a été restructuré avec des nouvelles modalités.
- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) visant la classe moyenne pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les parties. Au cas où Sogebel aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 1.173 milliard et G 1.111 milliard aux 30 septembre 2019 et 2018. Les modalités de ces financements sont reprises dans la (note 16a-ii). La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts hypothécaires KAYBEL incluaient des prêts à des apparentés de G 24.9 millions et G 26.7 millions, respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

(d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs hôtelier, zone franche, immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts totalisant G 8.0 milliards et G 2.6 milliards aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement; ceci en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **note 16**.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	2,788,968	119,593	16,820	2,925,381
Cartes de crédit		1,075,301	419,116	69,939	1,564,356
Petites et moyennes entreprises		414,856	17,401	5,072	437,329
Avances en comptes courants		5,316,681	3,942	26,702	5,347,325
Prêts financés par la BRH		3,372,427	126,503	-	3,498,930
Autres catégories de prêts		<u>21,106,356</u>	<u>1,219,952</u>	<u>857,348</u>	<u>23,183,656</u>
	G	34,074,589	1,906,507	975,881	36,956,977
%		92%	5%	3%	100%
(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	125,485	84,572	15,203	225,260
Cartes de crédit		35,376	13,805	17,839	67,020
Petites et moyennes entreprises		105,729	81,357	145,419	332,505
Avances en comptes courants		398	7,396	7,682	15,476
Autres catégories de prêts		<u>103,367</u>	<u>70,724</u>	<u>81,076</u>	<u>255,167</u>
	G	370,355	257,854	267,219	895,428
%		41%	29%	30%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)30 septembre 2018

(En milliers de gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Micro – entreprises	G	2,832,099	56,223	48,137	2,936,459
Cartes de crédit		1,328,217	-	-	1,328,217
Petites et moyennes entreprises		597,818	41,457	16,336	655,611
Avances en comptes courants		4,571,689	-	-	4,571,689
Prêts financés par la BRH		2,955,431	-	-	2,955,431
Autres catégories de prêts		<u>18,029,317</u>	<u>1,024,633</u>	<u>99,064</u>	<u>19,153,014</u>
	G	30,314,571	1,122,313	163,537	31,600,421
%		96%	3%	1%	100%
(En milliers de gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Micro - entreprises	G	96,451	40,121	-	136,572
Cartes de crédit		47,301	13,870	6,958	68,129
Petites et moyennes entreprises		3,295	9,173	1,958	14,426
Avances en comptes courants		288	5,378	8,429	14,095
Autres catégories de prêts		<u>62,890</u>	<u>115,320</u>	<u>131,476</u>	<u>309,686</u>
	G	210,225	183,862	148,821	542,908
%		38%	34%	28%	100%

À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2019

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	16,927,466	2,975,259	7,226,319	4,368,754	31,497,798
Prêts non productifs		<u>2,246,955</u>	<u>161,370</u>	<u>21,500</u>	<u>946,461</u>	<u>3,376,286</u>
	G	19,174,421	3,136,629	7,247,819	5,315,215	34,874,084

30 septembre 2018

(En milliers de gourdes)		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Lettres de garantie (a)	Autres	Total
Prêts courants	G	14,930,568	3,426,640	4,605,086	3,957,553	26,919,847
Prêts non productifs		<u>777,761</u>	<u>10,585</u>	<u>9,105</u>	<u>195,504</u>	<u>992,955</u>
	G	15,708,329	3,437,225	4,614,191	4,153,057	27,912,802

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 104,577 M et G 131,173 M aux 30 septembre 2019 et 2018.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 4,652,076 M et à G 2,545,567 M aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 10.0% à 25.0% en 2019, et de 5.0% à 18.0% en 2018 pour les prêts en gourdes, et de 6.0% à 14.75% en 2019, et de 5.0% à 15% en 2018 pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2019	2018
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants incluant les prêts financés par la BRH (a)		
Dollars US	10.5%	10.0%
Gourdes	15.3%	12.3%
Prêts indexés		
Dollars US	8.1%	13.3%
Gourdes	18.5%	17.4%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	11.0%	15.5%
Gourdes	14.2%	12.0%
Prêts sur cartes de crédit	31.6%	32.5%
Prêts micro-entreprises - gourdes	39.1%	40.1%
Prêts aux employés - gourdes	7.6%	7.6%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	25.0%	25.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	18.3%	20.4%
Gourdes	27.9%	20.4%
Prêts aux particuliers		
Dollars US	19.4%	13.2%
Gourdes	38.0%	39.0%
Prêts restructurés		
Dollars US	14%	18.0%
Gourdes	29%	32.0%

(a) Prêts financés par la BRH en gourdes:

	2019	2018
Prêts hypothécaires – Kaybel- gourdes	10.0%	10.0%
Zone franche	7.0%	7.0%
Secteur hôtelier	4.0%	4.0%
Secteur congréganiste	7.0%	7.0%
Secteur immobilier	5.0%	5.0%
Secteur production	6.0%	-

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 122,134M et G 173,378M.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les autres prêts** a évolué comme suit :

Total 2019	Total 2018
---------------	---------------

(En milliers de gourdes)

Solde au début de l'exercice avant redressement	G	(699,587)	(835,447)
Incidence de l'application IFRS 9		(475,325)	-
Solde au début de l'exercice, redressé		(1,174,912)	(835,447)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		(241,741)	-
Dotation de l'exercice		-	(38,773)
Effet de change		(125,692)	(41,418)
Radiations		80,350	234,335
Récupérations		-	(18,284)
Solde au 30 septembre 2019	G	(1,461,995)	699,587

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G (270,405)	(124,773)	(779,734)	(1,174,912)
Variations de l'exercice	(50,549)	(26,438)	(210,096)	(287,083)
Solde au 30 septembre 2019	G (320,954)	(151,211)	(989,830)	(1,461,995)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour le Microcrédit a évolué comme suit :

		Total 2019	Total 2018
(En milliers de gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(119,531)	(87,846)
Incidence de l'application IFRS 9		(36,715)	-
Solde au début de l'exercice, redressé		(156,246)	(87,846)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		(331,992)	-
Dotation de l'exercice		-	(235,593)
Radiations		259,002	244,398
Récupérations		-	(40,490)
Solde au 30 septembre 2019	G	(229,236)	(119,531)

		Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)		Phase 1		Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018 (redressé)	G	(36,706)		-	(119,540)	(156,246)
Transferts de phase		146		-	(73,136)	(72,990)
Solde au 30 septembre 2019	G	(36,560)		-	(192,676)	(229,236)

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

	Total 2019	Total 2018
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice	G (38,787)	(37,522)
Incidence de l'application IFRS 9	(17,151)	-
Solde au début de l'exercice, redressé	(55,938)	(37,522)
Pertes de crédit attendues de l'exercice	(139,402)	-
Dotation de l'exercice	-	(95,084)
Radiations	93,796	109,041
Récupérations	-	(15,222)
Solde au 30 septembre 2019	G (101,544)	(38,787)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G (13,656)	(3,496)	(38,786)	(55,938)
Transferts de phase	(30,412)	(1,104)	(14,090)	(45,606)
Solde au 30 septembre 2019	G (44,068)	(4,600)	(52,876)	(101,544)

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

	Total 2019	Total 2018
(En milliers de gourdes)		
Solde au début de l'exercice	G (857,905)	(960,815)
Incidence de l'application IFRS 9	(529,191)	-
Solde redressé	(1,387,096)	(960,815)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)	(713,135)	-
Dotation de l'exercice	-	(369,450)
Effet de change	(125,692)	(41,418)
Radiations	433,148	587,774
Récupérations	-	(73,996)
Solde au 30 septembre 2019	G (1,792,775)	(857,905)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2018	G (320,767)	(128,269)	(938,060)	(1,387,096)
Transferts de phase	(80,815)	(205,016)	(119,848)	(405,679)
Solde au 30 septembre 2019	G (401,582)	(333,285)	(1,057,908)	(1,792,775)

Ce solde comprend :

(En milliers de gourdes)		2019	2018 (Redressé)
Montant bilan	G	1,668,768	1,311,725
Montant hors bilan (note 25)		<u>124,007</u>	<u>75,371</u>
	G	1,792,775	1,387,096

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 1,663 millions et G 1,153 millions aux 30 septembre 2019 et 2018. Cette provision est couverte par les postes d'états financiers suivants :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Provisions pour pertes de crédit attendues avant redressement	G	1,792,775	857,905
Redressement (note 20)		-	529,191
Provisions pour pertes de crédit attendues redressées (note 20)		1,792,775	1,387,096
Réserve générale pour pertes sur prêts, redressée		15,278	21,276
Réserve générale pour pertes sur prêts des minoritaires (note 22)		13,510	25,315
Total provisions et réserves	G	1,821,563	1,433,687

(11) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/18	Acquisitions	Transferts (c)	Dispositions et ajustements (d)	Solde au 30/09/19
Terrains et infrastructures	G	344,839	3,737	-	-	348,576
Immeubles		1,322,739	-	14,601	-	1,337,340
Mobiliers et équipements		849,327	124,136	22,856	(91,922)	904,397
Équipements et logiciels informatiques		586,092	124,102	33,785	(74,710)	669,269
Améliorations locatives		414,199	8,542	90,969	(20,009)	493,701
Matériel roulant		224,280	19,662	4,879	(17,482)	231,339
Construction en cours (a)		461,269	44,206	-	-	505,475
Investissements en cours (b)		184,319	144,814	(176,829)	(846)	151,458
	G	4,387,064	469,199	(9,739)	(204,969)	4,641,555

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de gourdes)		Solde au 30/09/18	Amortissement	Dispositions et ajustements (c)	Solde au 30/09/19
Immeubles	G	144,632	47,574	-	192,206
Mobiliers et équipements		476,538	154,997	(87,937)	543,598
Équipements et logiciels informatiques		334,826	119,674	(74,759)	379,741
Améliorations locatives		223,167	40,743	(18,675)	245,235
Matériel roulant		70,419	33,588	(17,484)	86,523
	G	1,249,582	396,576	(198,855)	1,447,303
IMMOBILISATIONS, NET	G	3,137,482		6,114	3,194,252

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) IMMOBILISATIONS (SUITE)

- (a) La construction en cours représente une dation réalisée antérieurement que la Banque est en train de finaliser pour ses besoins.
- (b) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communications.
- (c) Au 30 septembre 2019, les transferts pour des investissements en cours totalisant, G 9,739 M, ont été effectués vers des placements en immobilier (**note 12**).
- (d) Les dispositions et ajustements comprennent principalement des transferts aux biens complètement amortis de G 199 millions. De plus, ce montant inclut les pertes enregistrées par la Banque suite au vandalisme de plusieurs succursales. Les radiations nettes relatives à cet événement totalisent G 2,7 millions. Ces pertes ont été compensées par des réclamations d'assurance à date totalisant G 17,7 millions (US\$ 189 mille).

Aux 30 septembre 2019 et 2018, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Terrains	G	178,652	174,915
Immeubles		<u>439,827</u>	<u>465,600</u>
	G	618,479	640,515

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Propriétés détenues pour revente, net	G	37,079	108,191
Placements en immobilier		1,133,596	910,653
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	1,170,675	1,018,844

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	108,191	15,411
Transferts aux placements en immobilier, net		(108,191)	(15,411)
Dations de l'exercice		<u>37,079</u>	<u>108,191</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	37,079	108,191

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) **BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)**

Les placements en immobilier ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	910,653	606,649
Transferts des propriétés détenues pour revente		108,191	15,411
Transfert des immobilisations, net (note 10)		9,739	108,757
Plus-value, net de l'exercice		139,333	47,037
Ventes de l'exercice (a)		(34,320)	(22,461)
Débours de l'exercice		-	11,071
Ajouts de l'exercice		-	144,189
Solde à la fin de l'exercice (b)	G	1,133,596	910,653

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2019 et 2018 en des gains respectifs de G 30,585 M et G 26,042 M.

(b) Au 30 septembre 2019, les placements en immobilier incluent une dation de G 70 millions détenue par Sogebank et Sogebel pour laquelle l'ex-proprétaire a une option d'achat pour une période de un an échue en février 2019.

Les revenus de loyers générés par les placements en immobilier totalisaient G 3,244 M et G 2,515 M en 2019 et 2018 respectivement.

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Réserve consolidée	G	381,627	283,576
Réserve des minoritaires (note 22)		60,927	48,806
	G	442,554	332,382

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net de la réserve générale établie, tel que requis par la BRH sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Placements en immobilier	G	<u>1,133,596</u>	<u>910,653</u>
Moins réserve de 20%		(235,487)	(150,626)
Moins réserve de 30%		<u>(195,944)</u>	<u>(149,299)</u>
		<u>(431,431)</u>	<u>(299,925)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>702,165</u>	<u>610,728</u>
Propriétés détenues pour revente	G	37,079	108,191
Moins réserve de 30%		<u>(11,123)</u>	<u>(32,457)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>25,956</u>	<u>75,734</u>
Total – biens immobiliers hors exploitation	G	<u>1,170,675</u>	<u>1,018,844</u>
Réserve - biens immobiliers hors exploitation		<u>(442,554)</u>	<u>(332,382)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>728,121</u>	<u>686,462</u>

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Réserve de 30%			
Solde au début de l'exercice	G	181,756	100,318
Réserve sur les datons de l'exercice		11,123	77,626
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		(10,296)	-
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		<u>24,484</u>	<u>3,812</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>207,067</u>	<u>181,756</u>

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Réserve de 20%			
Solde au début de l'exercice	G	150,626	94,007
Réserve de l'exercice		79,235	63,121
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		15,968	2,720
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		<u>(10,342)</u>	<u>(9,222)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>235,487</u>	<u>150,626</u>
TOTAL DES RÉSERVES BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATIONS		<u>442,554</u>	<u>332,382</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Achalandage BIDC initial	G	123,813	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		(36,628)	(36,628)
Achalandage – BIDC net (a)		87,185	87,185
Achalandage – Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)		106,264	106,264
Achalandage – Sogebel (d)		14,743	14,743
Achalandage – Sogesol (d)		6,061	6,061
Total achalandage	G	516,156	516,156

- (a)** Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b)** Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c)** Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), en date du 30 septembre 2009, effectif le 1^{er} novembre 2009.
- (d)** Les achalandages des filiales proviennent de l'acquisition d'actions supplémentaires des minoritaires.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%.

Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisaient G 21,447 M respectivement en 2019 et 2018 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,434 M (**note 24**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) **ACHALANDAGE (SUITE)**

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, étaient comme suit aux 30 septembre 2019 et 2018:

(En milliers de gourdes)			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Achalandage net	Achalandage net
BIDC	G 87,185	(87,185)	-	-
Promobank	301,903	(196,237)	105,666	120,761
Sogexpress-AFS	106,264	(53,132)	53,132	58,445
Sogebel	14,743	(2,949)	11,794	12,532
Sogesol	6,061	(1,212)	4,849	5,152
	G 516,156	(340,715)	175,441	196,890

(14) **AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET**

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Stocks de papeterie, fournitures et autres	G 304,464	280,803
Frais payés d'avance	251,021	238,700
À recevoir – Western Union	195,883	232,426
À recevoir des clients (a)	166,776	130,276
À recevoir – Visa et Master Card	53,546	43,596
Avances aux sous-agents	47,813	32,905
Acomptes et impôts forfaitaires	43,590	157,752
Avantage fiscal minoritaire – Sogesol	21,134	175
Autres	323,163	224,067
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	G 1,407,390	1,340,700
Provision pour pertes de crédit attendues	(37,775)	-
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET	G 1,369,615	1,340,700

- a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement des paiements effectués pour les clients du crédit et des opérations, des sommes avancées à des notaires dans le cadre de la mise en place de financements liés aux ventes de biens immobiliers hors exploitation et des primes à recevoir sur polices d'assurance.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Autres éléments d'actif non dépréciés Phase 1
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(46,232)
Effet de change		27,429
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		(18,972)
Solde au 30 septembre 2019	G	(37,775)

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	8,273,655	9,936,649
Dollars US		25,211,764	16,620,048
Autres devises		273,066	<u>220,323</u>
	G	33,758,485	26,777,020
Dépôts d'épargne (a) :			
Gourdes	G	10,328,526	9,613,144
Dollars US		23,310,309	<u>17,228,839</u>
	G	33,638,835	26,841,983
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	4,580,113	5,375,965
Dollars US		16,795,587	<u>12,703,106</u>
	G	21,375,700	18,079,071
Total des dépôts	G	88,773,020	71,698,074
Dépôts en gourdes	G	23,182,294	24,925,758
Dépôts en dollars US		65,317,660	46,551,993
Dépôts en autres devises		273,066	220,323
Total des dépôts	G	88,773,020	71,698,074

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) DÉPÔTS (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les dépôts d'épargne comprennent G 1.745 milliard et G 1.146 milliard d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéfices de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1% qui est passé à 2% au cours de l'exercice 2019. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux fixe de 5% en 2019 et 2018. Les contributions, pour les exercices 2019 et 2018, s'élèvent à G 25.3 millions et G 11.5 millions (**note 23**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2019 et 2018 sont respectivement de US\$ 7.3 millions et de US\$ 6.5 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2019	2018
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.01%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.08%	0.08%
Dollars US	0.10%	0.10%
Dépôts à terme:		
Gourdes	6.68%	5.81%
Dollars US	1.64%	1.79%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 653,072 M et G 809,838 M aux 30 septembre 2019 et 2018. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Dépôts en gourdes	G	141,841	117,256
Dépôts en dollars US		2,994,788	3,319,969
	G	3,136,629	3,437,225

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Emprunts BRH – Zone franche (i)	G	1,302,261	1,187,157
Emprunts BRH – KAYBEL (ii)		783,384	786,966
Emprunts BRH – secteur immobilier (iii)		583,051	388,024
Emprunts BRH – secteur hôtelier (iv)		320,000	340,000
Emprunts BRH – secteur de production (v)		312,892	
Emprunts BRH – secteur congréganiste (vi)		227,346	172,851
Emprunts BRH- obligations du Trésor (vii)		20,000	60,000
Emprunts BRH (a)		3,548,934	2,934,998
Emprunt interbancaires (b)		1,400,000	-
		4,948,934	2,934,998
Lignes de crédit en dollars US dans des institutions financières étrangères (c)		660	2,195,531
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transfert (d)		653,213	489,841
Total emprunts – institutions financières	G	5,602,807	5,620,370

(a) Aux 30 septembre, les emprunts obtenus de la Banque de la République d'Haïti dans le cadre du financement de programmes ou projets de développement sont comme suit avec les conditions des prêts correspondants divulguées à la **note 10**:

(i) Des emprunts à SOGEBANK pour des projets de Zone franche comme suit:

- Un emprunt de G 342 millions en date du 28 avril 2016. Ce financement d'une durée de 15 ans, avec une échéance en décembre 2030, est à un taux fixe de 3% remboursable mensuellement en tranches égales de G 1.9 million. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 264 millions et de G 287 millions respectivement.
- Un emprunt de G 325 millions en date du 14 novembre 2016. Cet emprunt d'une durée de 15 ans est à un taux fixe de 3%, avec une échéance en mars 2031. Les intérêts ont été payés durant la période de décaissement jusqu'en 2018. En 2018, le décaissement final a été effectué et l'emprunt est remboursable mensuellement en tranches égales de G 2 millions. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 293 millions et G 317 millions respectivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

- Un emprunt de G 985 millions en date du 17 mars 2017, d'une durée de 15 ans, à un taux fixe de 3%. Les intérêts relatifs aux premières tranches décaissées seront payés durant la période de grâce prenant fin à la date du dernier décaissement, date à laquelle le calendrier de remboursement sera établi. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 723 millions et G 583 millions.
 - Un emprunt de G 22 millions décaissé entre mars et juin 2019. Cet emprunt, d'une durée de 87 mois est à un taux fixe de 3%. Les intérêts relatifs aux premières tranches décaissées seront payés durant la période de grâce prenant fin en février 2020, date à laquelle le calendrier de remboursement sera établi. Au 30 septembre 2019, le solde de cet emprunt est de G 22 millions.
- (ii) **Des emprunts à Sogebel à l'appui au programme "KAYBEL"** pour des montants respectifs de G 1,1 milliard et G 946 millions conformément à l'article 4 du protocole d'accord établi entre Sogebel et la BRH. Les emprunts ont été obtenus de la BRH sur une période de 10 ans expirant en 2026 au taux de 3%.
- (iii) **Des emprunts pour des projets immobiliers.** Dans le cadre du protocole d'accord signé le 29 mai 2017 concernant le Programme de Promotion de Développement d'Immobiliers (PPDI):
- Un emprunt de G 170.7 millions à SOGEBEL en date du 15 mars 2017. Cet emprunt, d'une durée de 15 ans, est à un taux fixe de 1% remboursable mensuellement en tranche égales de G 949M avec une échéance en avril 2032. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 142.4 millions et G 160.5 millions respectivement.
 - Un emprunt de G 135 millions à SOGEBANK en date du 5 juillet 2017. Cet emprunt, d'une durée de 15 ans, est à un taux fixe de 1% remboursable mensuellement en tranches égales de G 755M avec une échéance en juin 2032. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 116 millions et G 125 millions respectivement.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

- Un emprunt de G 327 millions à SOGEBANK en date du 29 décembre 2017. Cet emprunt d'une durée de 10 ans est à un taux fixe de 1%. Les intérêts relatifs aux premières tranches décaissées ont été payés durant la période de grâce qui a pris fin en août 2019, date à laquelle le calendrier de remboursement a été établi avec des échéances mensuelles de G 3,277M et une échéance en décembre 2027. Aux 30 septembre 2019 et 2018, le solde de cet emprunt est de G 324 millions et 102 millions respectivement.

(iv) **Un emprunt pour un hôtel** de G 400 millions en date du 12 janvier 2015. Cet emprunt d'une durée de 20 ans, avec une échéance en janvier 2035, sera à un taux fixe de 1% remboursable en tranches égales de G 20 millions annuellement.

(v) **Des emprunts dans le cadre du protocole d'accord portant sur la facilitation de crédit en faveur des entreprises de production tournées vers l'exportation (FCEE), comme suit :**

Un emprunt de G 329 millions en date du 21 mars 2019. Cet emprunt, d'une durée de 10 ans, à un taux fixe de 2%, est remboursable mensuellement en tranches égales de G 2,745 M avec une échéance en mars 2029. L'entreprise bénéficiaire remboursera à la Banque 60% des fonds préalablement décaissés en monnaie locale, la gourde et le solde, soit 40%, devra être remboursé en dollars américains. Ce montant sera ensuite rétrocédé par la Banque à la BRH en dollars américains au taux de référence du jour du remboursement.

(vi) **Des emprunts pour le secteur congréganiste** dans le cadre du protocole d'accord signé le 28 août 2013 traitant du programme de prêts aux écoles congréganistes comme suit:

- Un emprunt de G 80 millions en date du 3 mai 2017. Cet emprunt, d'une durée de 15 ans, est à un taux fixe de 3% remboursable mensuellement en tranches égales de G 444M avec une échéance en avril 2032. Aux 30 septembre 2019 et 2018 le solde de cet emprunt est de G 170 millions et G 73 millions.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)

- Un emprunt de G 165 millions en date du 5 juillet 2017. Cet emprunt, d'une durée de 15 ans, est à un taux fixe de 3% remboursable mensuellement en tranches égales avec une échéance en juin 2032. Le calendrier de remboursement sera établi au terme du dernier décaissement.

En avril 2019, les deux emprunts ont été consolidés à un taux fixe de 3% remboursable mensuellement en tranches égales de G 1,307 M avec une échéance en mars 2034. Au 30 septembre 2019, le solde de cet emprunt est de G 227 millions.

(vii) Un emprunt afin de financer en partie la souscription aux obligations du Trésor (note 6) de G 200 millions octroyé le 23 mars 2015 à Sogebel. Les termes de remboursement sont identiques aux termes des obligations, à savoir des remboursements mensuels sur 60 mois au taux de 6% avec une échéance en date du 24 mars 2020.

- b)** Cet emprunt a été contracté auprès d'une banque locale au taux de 24% sur une période renouvelable de trois mois échéant en septembre 2019, ce pour les besoins de trésorerie de la Banque. Il a été renouvelé en septembre 2019 avec l'option de remboursement anticipé et préavis sur une base mensuelle.
- c)** Aux 30 septembre, ces lignes de crédit étaient utilisées dans le cadre de certaines opérations internationales et de crédit, et étaient garanties par les placements détenus dans ces institutions (**note 7**). Elles portaient des taux d'intérêts de 2.77% en 2019, et de 2.80% en 2018.
- d)** En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 7 millions à SOGEBANK dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	G	1,646,102	1,211,134
Transferts à payer		1,073,239	159,783
Chèques de direction et chèques certifiés		1,029,936	642,795
Impôts reportés (note 24)		665,028	588,221
Intérêts à payer		204,550	148,814
Provision pour boni et autres compensations		181,996	147,180
Impôts et taxes à payer		171,234	284,394
Primes d'assurances reçues d'avance		142,738	146,224
Cartes prépayées		96,089	101,651
Comptes à payer aux agents de transferts		86,289	97,940
Provision pour pertes de crédit attendues – Cautions (note 25)		31,668	-
Portefeuille – Mon Cash		29,061	43,441
Autres		1,020,816	724,685
TOTAL AUTRES ELEMENTS DE PASSIF	G	6,378,746	4,296,262

La provision pour pertes de crédit attendue relative aux engagements hors bilans est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

(En milliers de gourdes)		Phase 1 Cautions non dépréciés
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 (note 20)		(21,504)
Effet de change		(5,894)
Pertes de crédit attendues de l'exercice (note 21)		(4,270)
Solde au 30 septembre 2019	G	(31,668)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées sont en gourdes et se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
a) Montant	G	62,500	71,500
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>5%</i>	<i>5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022 et 2023</i>	<i>2022 et 2023</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
b) Montant (i)	G	490,000	490,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022 et 2023</i>	<i>2022 et 2023</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
c) Dette subordonnée émise par Sogebel	G	37,000	37,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2024</i>	<i>2024</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
d) Dette subordonnée émise par Sogesol	G	100,000	60,000
<i>Taux d'intérêts (ii)</i>		<i>16%</i>	<i>16%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2023</i>	<i>2023</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
TOTAL – DETTES SUBORDONNEES	G	689,500	658,500

(i) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 305 millions en 2019 et en 2018 ont été émis avec des contrats de devises à terme (**note 9**).

(ii) Les dettes subordonnées émises par Sogesol ont été souscrites intégralement par une Société Financière de Développement.

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 39 millions et G 46 millions aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement, et sont rémunérées au taux de 6%.

(19) CAPITAL - ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Capital-actions autorisé et libéré		
300,000 actions ordinaires autorisées		
d'une valeur nominale de G 5,000	G 1,500,000	1,500,000

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) CAPITAL – ACTIONS (SUITE)

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 décembre 2019, le capital social de Sogebank est passé de G 1,500,000 M à G 3,000,000 M. La valeur de l'action a été modifiée de G 5,000 à G 10,000 par incorporation au capital des virements provenant du surplus d'apport, d'une partie de la réserve légale et des bénéfices non répartis.

(20) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9

L'incidence découlant de l'application des dispositions de l'IFRS 9 en ce qui a trait au volet de dépréciation des actifs financiers est comme suit.

(En milliers de gourdes)	Provision initiale selon IAS 39 tel que reflété antérieurement aux états financiers du 30 septembre 2018	Ajustements pour incidence IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 tel que reflété aux états financiers redressés en date du 30 septembre 2018
BILAN			
Obligations du Trésor (note 6)	G -	(2,586)	(2,586)
Placements à l'étranger (note 7)	-	(13,550)	(13,550)
Placement locaux (note 8)	-	(2,405)	(2,405)
Prêts au coût amorti (note 10)	(857,905)	(529,191)	(1,387,096)
Autres éléments d'actif (note 14)	-	(46,232)	(46,232)
Cautions – autres passifs (note 17)	-	(21,504)	(21,504)
TOTAL BILAN	G (857,905)	(615,468)	(1,473,373)

L'ajustement pour l'incidence IFRS 9 est réparti comme suit :

(En milliers de gourdes)			
Participation minoritaire	-	-	G (9,045)
Bénéfices non répartis	-	-	(606,423)
	-	-	G (615,468)

Le renversement de la réserve générale pour pertes sur prêt est comme suit :

(En milliers de gourdes)			
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	G 435,096	413,820	21,276

Note: L'effet de l'impôt sur le revenu sur les ajustements n'a pas été considéré.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les provisions pour pertes de crédit attendues par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Dotation de l'exercice	
		2019	2018
Bons et obligations du Trésor (note 6)	G	2,232	-
Placements à l'étranger (note 7)		6,149	-
Placement locaux (note 8)		(3,332)	-
Prêts (note 10)		(713,135)	369,450
Récupérations sur prêts radiés		105,681	-
Prêts, net		(607,454)	369,450
Autres éléments d'actif (note 14)		(18,972)	-
Cautions (note 17)		(4,270)	-
TOTAL	G	(625,647)	369,450

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société -mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2019 et 2018:

	2019		2018	
	Participation	Droits de vote	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.5%	77.15%	45.5%	77.15%
SOGEFAC	100%	100%	100%	100%
SOGECARTE	99.9%	99.9%	99.9%	99.9%
BIDC	100%	100%	100%	100%
SOGESOL	51%	51%	51%	51%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.7%	94.7%	94.7%	94.7%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2019 et 2018, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5% dans Sogeassurance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) **SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)**

Les opérations des filiales se résument comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
SOGEBEL			
Total actif	G	<u>8,296,431</u>	<u>7,478,117</u>
Total passif	G	<u>7,585,878</u>	<u>6,747,156</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>107,783</u>	<u>144,624</u>
Actif net	G	<u>710,553</u>	<u>730,961</u>
SOGEFAC (1)			
Total actif	G	<u>745,732</u>	<u>745,744</u>
Total passif	G	<u>21,510</u>	<u>21,340</u>
(Perte) revenu net de l'exercice	G	<u>(182)</u>	<u>7,091</u>
Actif net	G	<u>724,222</u>	<u>724,404</u>
SOGECARTE			
Total actif	G	<u>1,482,191</u>	<u>1,087,014</u>
Total passif	G	<u>668,293</u>	<u>383,468</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>139,084</u>	<u>113,348</u>
Actif net	G	<u>813,898</u>	<u>703,546</u>
BIDC			
Total actif	G	<u>147,959</u>	<u>149,038</u>
Total passif	G	<u>29,695</u>	<u>29,805</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(969)</u>	<u>(969)</u>
Actif net	G	<u>118,264</u>	<u>119,233</u>
SOGESOL			
Total actif	G	<u>433,889</u>	<u>539,654</u>
Total passif	G	<u>241,672</u>	<u>226,341</u>
(Perte) revenu net de l'exercice	G	<u>(70,090)</u>	<u>100,503</u>
Actif net	G	<u>192,217</u>	<u>313,313</u>
SOGEXPRESS			
Total actif	G	<u>1,885,481</u>	<u>1,386,374</u>
Total passif	G	<u>1,375,188</u>	<u>956,955</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>134,263</u>	<u>61,559</u>
Actif net	G	<u>510,293</u>	<u>429,419</u>

(1) Tel que documenté dans une lettre en date du 13 septembre 2017, adressée à la Banque Centrale, Sogefac a cédé la totalité de ses opérations à Sogebank. Le nom commercial de l'institution est cependant gardé en tant que secteur d'activités commerciale.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

(En milliers de gourdes)		2019	2018
SOGEASSURANCE			
Total actif	G	<u>311,512</u>	<u>231,241</u>
Total passif	G	<u>262,618</u>	<u>209,695</u>
Perte nette de l'exercice	G	<u>(39,554)</u>	<u>(17,356)</u>
Actif net	G	<u>48,894</u>	<u>21,546</u>

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
<u>SOGEBEL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>163,500</u>	<u>136,250</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>81,178</u>	<u>99,721</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve réévaluation terrains et immeubles		55,942	58,001
Réserve biens hors exploitation (note 12)		60,927	48,806
Réserve légale		12,195	30,281
Réserve générale pour pertes de crédit attendues (note 9)		<u>13,510</u>	<u>25,315</u>
		<u>142,574</u>	<u>162,403</u>
	G	<u>387,252</u>	<u>398,374</u>
<u>SOGESOL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>35,476</u>	<u>35,476</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>46,295</u>	<u>105,632</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve légale		12,415	12,415
	G	<u>94,186</u>	<u>153,523</u>
TOTAL - PARTICIPATION MINORITAIRE	G	<u>481,438</u>	<u>551,897</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Salaires	G	2,075,336	1,718,343
Bénéfices sociaux		562,832	423,730
Taxes salariales		192,779	153,876
Contributions au plan d'épargne-retraite (note 15)		25,334	11,507
Autres dépenses de personnel		99,083	121,060
	G	2,955,364	2,428,516

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Résultat avant impôts sur le revenu	G	1,415,152	1,304,653
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		424,545	391,396
Effet des éléments considérés dans la base imposable:			
Placements locaux déductibles (note 8)		(119,078)	(53,986)
Virement à la réserve légale (a)		(54,313)	(46,117)
Écart entre la provision pour pertes de crédit attendues admise fiscalement et la provision comptable		(22,161)	(78,043)
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement (note 13)		(6,434)	(6,434)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8)		(1,108)	(806)
Autres		7,432	7,357
Taxes territoriales		9,015	7,405
Dépense d'impôts	G	237,898	220,772

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 181,043 M en 2019 et G 153,723 M en 2018.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé du résultat global est comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019			2018		
	Montant brut	Effet des impôts	Montant net	Montant brut	Effet des impôts	Montant net
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu pour revente	G 191,818	(59,464)	132,354	286,870	(88,930)	197,940
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu pour revente (note 17)	19,406	(6,016)	13,390	18,330	(5,682)	12,648
	G 211,224	(65,480)	145,744	305,200	(94,612)	210,588

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit :

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Terrains et immeubles :		
Solde au début de l'exercice	G 256,636	262,549
Transfert en placements en immobilier	-	(3,881)
Amortissement de l'exercice	<u>(2,032)</u>	<u>(2,032)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 254,604	<u>256,636</u>
Placement en immobilier SOGESOL :		
Solde au début de l'exercice	G 10,559	-
Transfert de terrain	G -	3,881
Réévaluation de l'exercice	<u>13,359</u>	<u>6,678</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 23,918	<u>10,559</u>
Plus-value sur le placement détenu pour revente:		
Solde au début de l'exercice	G 224,800	135,870
Plus-value de l'exercice	<u>59,464</u>	<u>88,930</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 284,264	<u>224,800</u>
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu pour revente:		
Solde au début de l'exercice	G 23,545	17,863
Effet de l'exercice	<u>6,016</u>	<u>5,682</u>
Solde à la fin de l'exercice	G 29,561	<u>23,545</u>
Plus-value sur instruments de capitaux propres	G 72,681	72,681
	G 665,028	588,221

Ces impôts reportés sont reflétés au passif (note 17).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de gourdes)	2019	2018
Cautions	G 3,027,303	2,329,359
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 17)	(31,668)	-
Cautions, net	G 2,995,635	2,329,359
Lettres de crédit standby	G 1,644,511	1,396,203
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)	3,912,616	1,407,748
Soldes non utilisés de cartes de crédit	2,124,195	2,323,369
Total lettres de crédit et soldes non utilisés	7,681,322	5,127,320
Provision pour pertes de crédit attendues (note 10)	(124,007)	-
Total soldes non utilisés, net	7,557,315	5,127,320
Total hors bilan, net	G 10,552,950	7,456,679

- i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

Les provisions pour pertes de crédit attendues au niveau des cautions sont présentées au niveau des autres éléments de passif (**note 17**).

Les provisions pour pertes de crédit attendues relatives aux soldes non utilisés sur les avances en comptes courants sur les cartes de crédit sont enregistrées au niveau des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts (**note 10**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- a) La Banque a des engagements d'entretien du système informatique pour un montant annuel approximatif de \$ 576 mille.
- b) Au 30 septembre 2019, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation du Groupe SOGEBANK.
- c) À la date des états financiers consolidés, le Groupe SOGEBANK était lié par des engagements annuels de loyer. Les obligations relatives à ces contrats pour les cinq prochains exercices sont :

(En milliers de gourdes)

2020	G	143,218
2021		129,011
2022		120,538
2023		102,322
2024		97,314

(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 15 et 18**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS (SUITE)

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Sécurité	G	153,134	146,666
Transport de fonds		45,184	52,948
Loyers		33,633	28,420
Assurances		24,134	27,820
Entretien et réparations		14,775	13,004
Autres dépenses de fonctionnement		26,984	13,605
	G	297,844	282,463

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 99,687M en 2019 G 89,490 M en 2018.



Informations Générales

Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bvd Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bvd Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Trutier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Port-de-Paix	Angle rues Sténio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Sténio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Frager Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social
Cayes 2

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHHTPP

Fondation Sogebank

Siège Social
Etage Sogebank,
Rue Louverture, Pétion-Ville
B.P. 2051, Port-au-Prince, Haïti

INSTRUCTIONS FOR WIRE TRANSFERS

*** USA**

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH, NEW YORK, USA

SWIFT : BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA

SWIFT : IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

*** USA**

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA

SWIFT : IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

*** CANADA**

INTERMEDIARY BANK:

ROYAL BANK OF CANADA, TORONTO, CANADA

SWIFT : ROYCCAT2

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCIES: USD & CAD

*** EUROPE**

INTERMEDIARY BANK:

CREDIT AGRICOLE S.A. PARIS, FRANCE

SWIFT : AGRIFRPP

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

*** EUROPE (Suite)**

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND

SWIFT : BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF AMERICA N.A.

LONDON, UNITED KINGDOM

SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK

PORT-AU-PRINCE, HAITI

SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: GBP

Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Suc. Fontamara
Suc. Martissant
Delimart, Diquini
Suc. Carrefour

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
Succ. Place Geffrard
Hôpital St. François de Salle

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vart
Hôtel Marriott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Sogesol
Ministère des Finances
Suc. Turgeau 1
Suc. Turgeau 2
Digicel
Station National, Turgeau
Medlab
Université Quisqueya

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Delimart Delmas 28
Delimart Delmas 32
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social 1
Suc. Siège Social 2
Station Essence Delmas 34
Suc. Delmas 48
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir Delmas 75
Hôtel Elite
Giant Market, Delmas
Food for the Poor

Frères

Suc. de frères
Market One Stop

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Giant Super Market
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Sprint Market
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Casino Hôtel NH El Rancho
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Best Western
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Belmart Market
US Embassy
Delta Camp
Succ. Tabarre
Market Giant 2
Station Fleuriot

Aéroport

Suc. Aéroport II
Logbase
PNUD
SONAPI

Aéroport International, Arrivée
Hôtel Visa Lodge
Market Stop & Go
Delimart Clercine

Plaine du Cul-de-Sac

Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Station Cazeau

PROVINCES

Suc. Cayes
Suc. Cayes 2
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Grand-Goave, Station Essence Petit-Paradis
Succ. Miragoâne 1
Succ. Miragoâne 2
Succ. Hinche
Club Indigo, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Suc. Gonaïves 1
Suc. Gonaïves 2
Suc. Mirebalais
Cap-Haïtien, Complexe BB,
Suc. Cap-Haïtien 1
Suc. Cap-Haïtien 3
Suc. Ouanaminthe
Parc Industriel Caracol
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Fort Liberté, La Baie Pâtisserie
Ganthier, Gwo mache Mirak

Sociétés affiliées

Sogebel

Siège Social
Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Delmas 56
Angle autoroute de Delmas et Delmas 56
Ave Jean Paul II, Turgeau

Sogefac

Siège Social
27, blvd Toussaint Louverture
B.P. 1507
Port-au-Prince, Haïti

Sogesol

Siège Social
Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Petit Gave
Jacmel Cayes
Jérémie
Aquain
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SogeAssurance

Siège Social
12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

Sogecarte

Siège Social
Angle rues Pavée et
Mgr. Guillaux
B.P. 2051, Port-au-Prince, Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

Sogexpress

Siège Social
1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest
Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotiére
Truitier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raille
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertieres
Saint Michel
Pilote
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

	SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985
	SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Epargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement
	SOGEFAC Société Générale Haïtienne de Factoring S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans l'affacturage et dans le crédit à la consommation
	SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard
	FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank
	SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit
	SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements
	SOGE ASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances

Rapport Annuel Sogebank

2018- 2019

Photos

Marc Steed

Département Marketing Sogebank

iStockphoto.com

Réalisation Graphique

Roosvelt Junior Lafleur

Production

Département Marketing Sogebank

Impression

Mass Media